

Panorama de L'emploi culturel



deux mille
2012 douze

en Basse-Normandie





Qu'est ce que l'emploi culturel ?

SO mm Aire

1ère partie :
2 500 établissements
culturels bas-normands

2ème partie :
13 200 postes de tra-
vail offerts dans les éta-
blissements du secteur
culturel

3ème partie :
7 500 bas-normands
exercent une profession
culturelle

4ème partie :
8 Fiches d'identité des
grandes familles de mé-
tiers culturels

L'emploi culturel peut être appréhendé de deux manières apportant des enseignements différents et complémentaires :

- l'emploi culturel peut être défini par **les professions** : il recouvre alors l'ensemble des actifs exerçant un métier reconnu comme culturel¹, qu'il soit exercé dans un établissement dont l'activité est culturelle ou pas. Dans cette approche, la source utilisée est le recensement de population (2008), qui permet de comptabiliser et de caractériser tous les actifs qui déclarent occuper une profession culturelle, qu'ils soient salariés ou non salariés. En Basse-Normandie, ils sont plus de 7 500 dans ce cas (champ A).

- l'emploi culturel peut également être analysé en s'attachant au **secteur d'activité** : il consiste dans ce cadre à prendre en compte l'ensemble des actifs travaillant dans les établissements dont l'activité principale est culturelle², les métiers occupés étant culturels ou pas. L'étude de l'emploi et des établissements du secteur culturel s'appuie sur la source CLAP (Connaissance de l'appareil productif) de l'Insee et les DADS (Déclarations annuelles de données sociales), qui permettent de caractériser l'emploi salarié dans les établissements. Ainsi, la Basse-Normandie, regroupe plus de 2 500 établissements culturels qui emploient 6 800 personnes (actifs, salariés et non salariés). (Champ B)



¹ En annexe, la nomenclature PCS listant ces métiers

² En annexe, la nomenclature NAF des activités culturelles

Les nomenclatures sont les outils fondamentaux de la statistique.

Sans les nomenclatures, il n'y aurait pas d'observation statistique possible. Mais les nomenclatures sont des constructions qui reposent sur un certain nombre de conventions. C'est particulièrement vrai pour les nomenclatures généralistes comme la NAF ou la PCS qui prennent en compte l'ensemble des activités et des professions exercées en France.

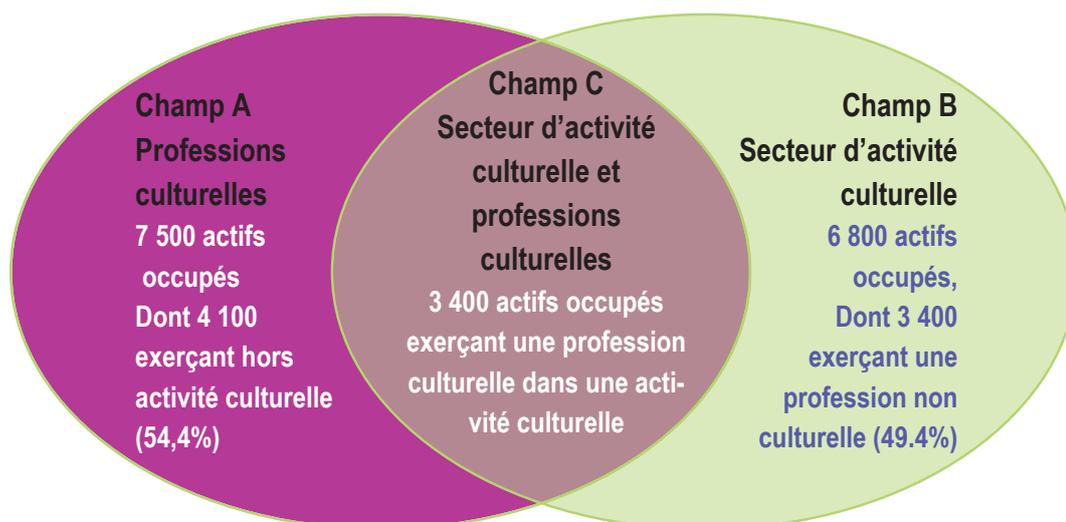
Parmi les conventions retenues, il est ainsi nécessaire que chaque poste élémentaire regroupe assez d'unités (entreprises ou emplois) afin de permettre des traitements statistiques. C'est pourquoi, il est impossible d'isoler certaines activités ou professions culturelles au sein d'un poste élémentaire qui comprend également des activités et professions non culturelles. Ainsi le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du Ministère de la culture et de la communication a réalisé des arbitrages retenant ou excluant les postes élémentaires pour déterminer le champ de l'emploi culturel. Un travail similaire avec des nomenclatures européennes a été réalisé dans le cadre de l'Office statistique des communautés européennes (Eurostat).

Champ A : actifs qui exercent une profession culturelle dans un secteur d'activité culturelle ou non culturelle
Ex. : designer dans l'industrie automobile

Champ B : actifs qui travaillent dans une activité culturelle et qui exercent une profession culturelle ou non culturelle
Ex. : secrétaire dans un cabinet d'architecture

Champ C : champ d'intersection qui rassemble les actifs exerçant une profession culturelle dans une unité économique du secteur d'activité culturelle
Ex. : conservateur dans un musée

Vue d'ensemble de l'emploi culturel bas-normand



Source : Insee - CLAP - Recensement de la population 2008

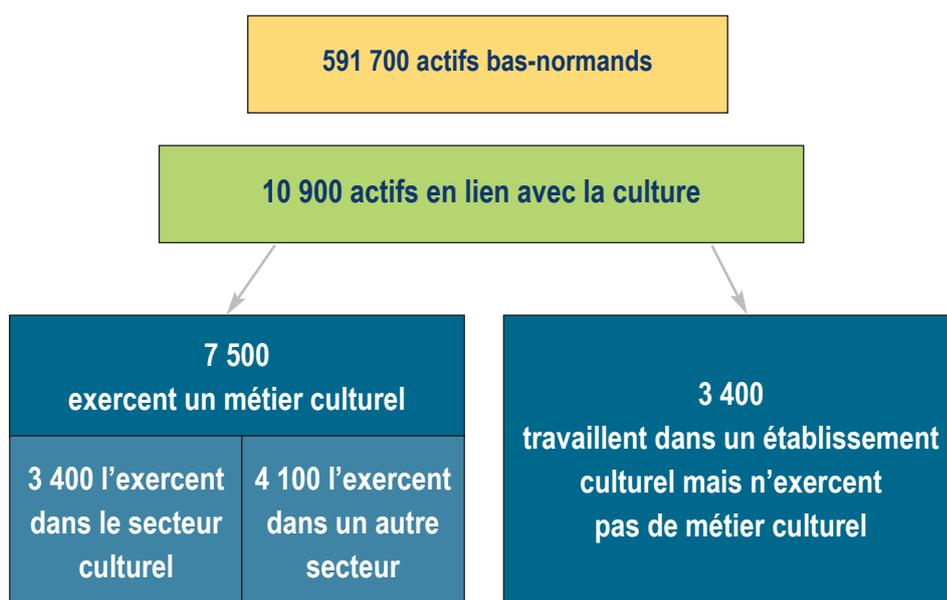
Au total, en Basse-Normandie, **près de 11 000 personnes ont un lien professionnel avec le champ culturel**, soit parce que leur métier lui-même est culturel soit parce qu'elles occupent un emploi dans le secteur culturel.

Avec **1,8% des actifs bas-normands exerçant une activité en lien direct avec la culture**, la Basse-Normandie se situe au dessous de la moyenne de province (hors Ile de France) qui atteint 2,1%.

Pour que l'emploi culturel soit abordé sous toutes ces facettes, cette étude présente les deux approches.

Les deux premières parties s'intéressent au secteur culturel à travers les établissements qui le composent et les emplois qu'ils génèrent.

Les parties III et IV orientent l'analyse sur les métiers culturels proprement dits en identifiant les actifs exerçant ces professions puis en zoomant sur les caractéristiques des huit grandes familles de métiers culturels au travers de fiches d'identité synthétiques.



Source : Insee - CLAP - Recensement de la population 2008





Première partie

2 500 établissements culturels bas-normands

Huit grands domaines
constituent le secteur
culturel¹ :

- Spectacle vivant
- Audiovisuel
- Arts visuels
- Architecture
- Conservation
du patrimoine
- Edition et librairie,
traduction et
interprétation
- Presse
- Enseignement culturel

¹ En annexe :
les codes NAF détaillés pour
chaque sous-secteur culturel

Définitions :

L'établissement est une unité de production de biens ou de services, géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise privée concurrentielle ou publique non concurrentielle, d'une association ou d'une fondation. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services. Elle peut exploiter un ou plusieurs établissements.

Un secteur culturel moins présent dans la région

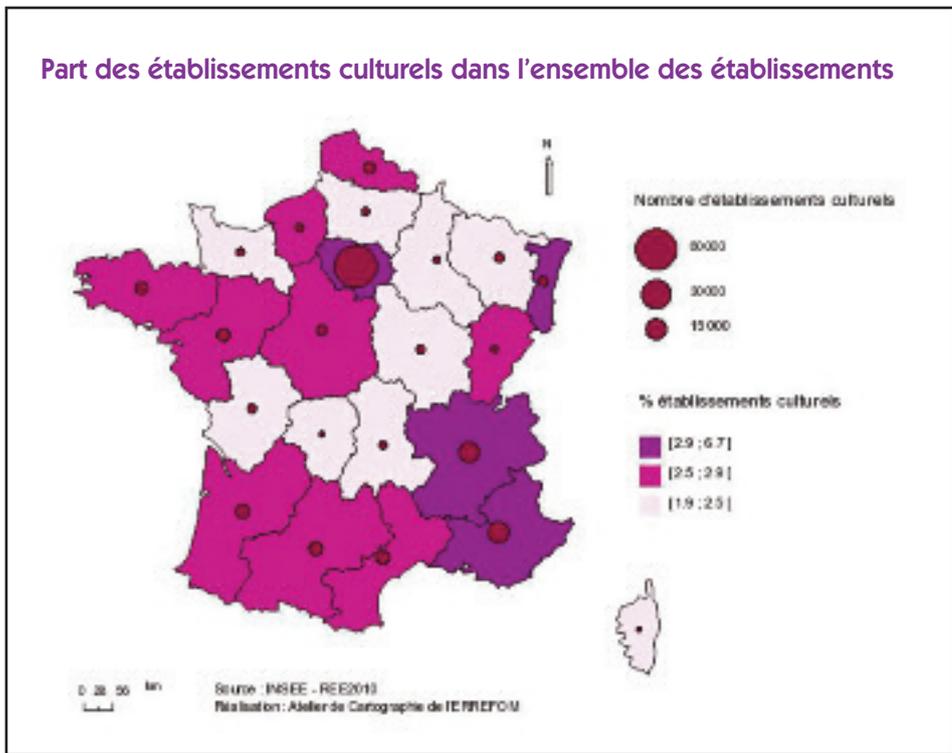


En 2010, la Basse-Normandie comptabilise 2 500 établissements dont l'activité principale est répertoriée comme culturelle, soit 2,2% de l'ensemble des établissements de la région.

En France métropolitaine, les établissements culturels représentent 3,5% du total des établissements. (2,7% en France hors Ile-de-France). La Basse-Normandie se situe en dessous de la moyenne des régions françaises.

Si l'Ile-de-France se détache du reste de la France par la densité des établissements culturels implantés sur son territoire (6,7%), quatre autres régions (PACA, Alsace, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon) tirent leur épingle du jeu avec près de 3% de leurs établissements dans le secteur culturel.

Part des établissements culturels dans l'ensemble des établissements



La Basse-Normandie : 16^{ème} région française par le nombre d'établissements culturels

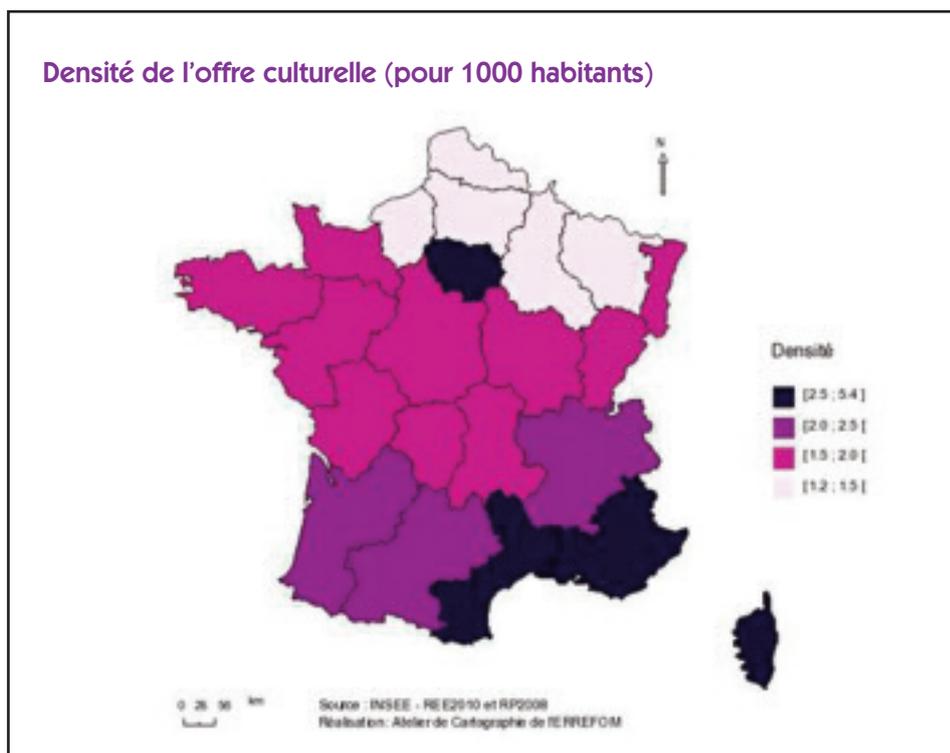
Alors que les établissements bas-normands représentent 2,4% du tissu économique national, la région n'accueille que 1,5% des quelques 164 500 établissements culturels présents sur le territoire métropolitain en 2010.

L'Île de France concentre à elle seule 38% des établissements culturels de France, les régions PACA et Rhône Alpes près de 10% chacune.



Une faible densité de l'offre culturelle

Avec un établissement culturel pour 590 habitants, la densité de l'offre culturelle est faible en Basse-Normandie : la moyenne des régions françaises s'établit à un pour 385 habitants (et un pour 500 habitants pour la France hors Ile-de-France). Quatre régions forment le « peloton de tête » en matière de densité de l'offre culturelle : Ile-de-France (1 pour 190), PACA, Corse et Languedoc-Roussillon (autour de 1 pour 330). En 2010, seuls 5% des établissements culturels dépendent d'une entreprise dont le siège se situe hors région. Ce schéma est plus fréquent dans trois domaines : la presse (pour près d'un quart des établissements), la conservation du patrimoine (11%) et l'audiovisuel (11%).

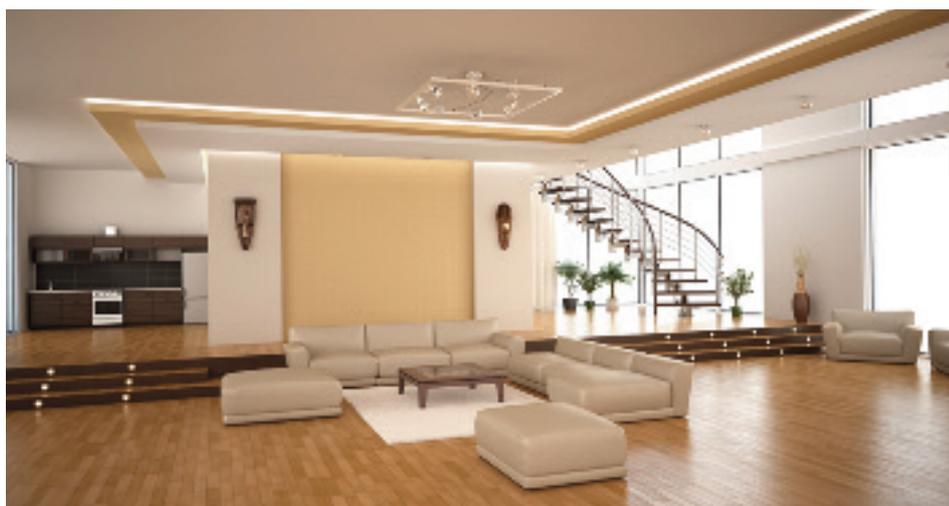


L'architecture moins présente en Basse-Normandie

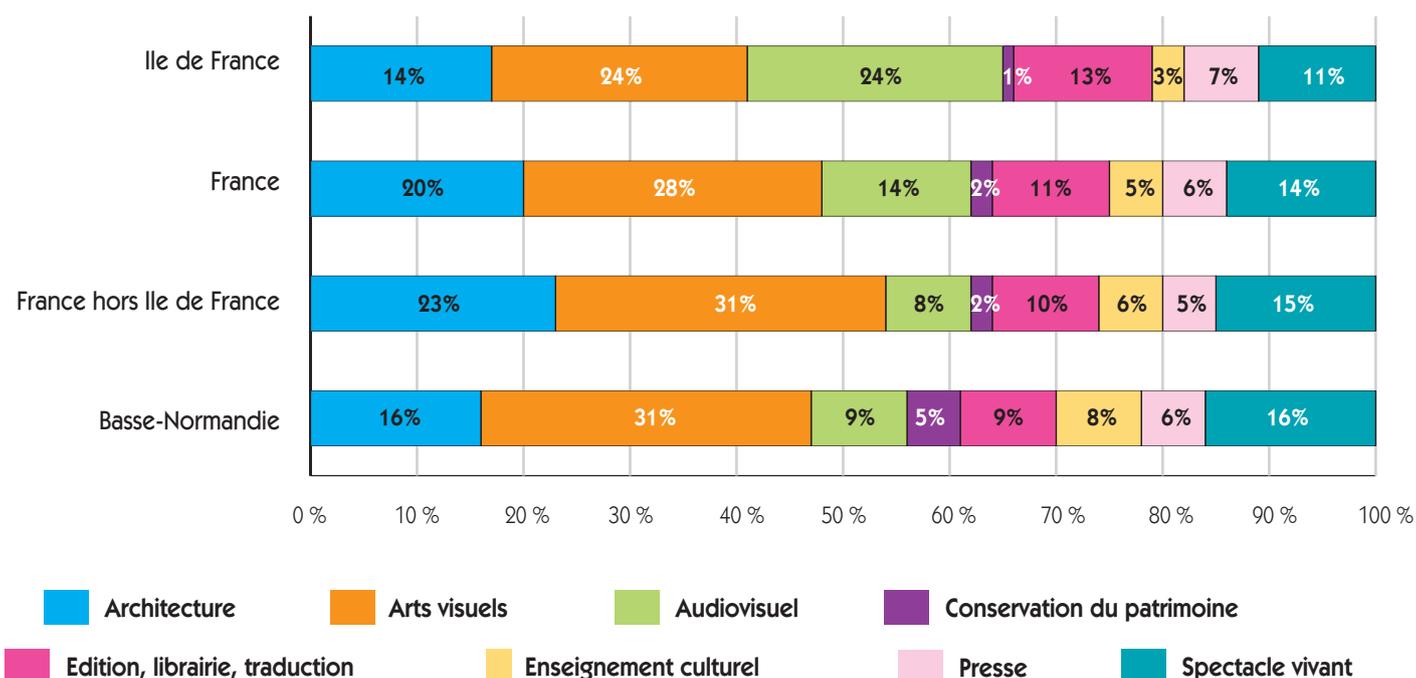
La répartition par activité des établissements culturels est relativement identique à la moyenne française (hors Ile-de-France) : les établissements des arts visuels, de l'architecture et du spectacle vivant sont les plus nombreux.

Néanmoins l'architecture est moins présente dans la région. Elle ne représente que 16% des établissements culturels contre 23% pour la moyenne de province. Cette apparente sous représentation peut s'expliquer en partie par l'absence d'école d'architecture en Basse-Normandie et par une urbanisation du territoire régional relativement faible.

A l'inverse de l'architecture, la conservation du patrimoine occupe une place plus importante en région que dans le reste de la France : 5% des établissements culturels bas-normands relèvent de ce domaine (2% en province). Ce taux important est à rapprocher de la densité particulièrement élevée de sites classés en Basse-Normandie (1 800 sites).



Une sous-représentation des cabinets d'architecture en Basse-Normandie



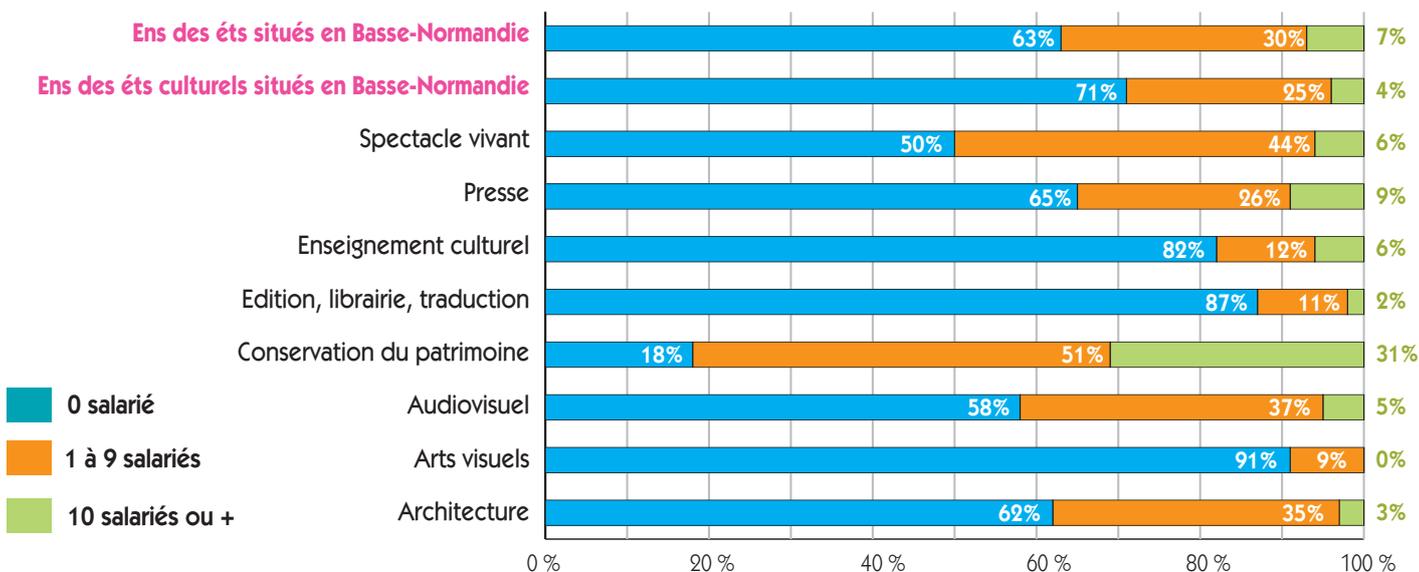
Source : Insee - REE 2010

Des établissements culturels de petite taille, principalement dirigés par des indépendants

Les établissements culturels bas-normands, comme ceux des autres régions (hors Ile-de-France), sont le plus souvent de très petite taille puisque près des trois quarts d'entre eux n'emploient aucun salarié. Seuls 4% des établissements comptent dix salariés ou plus.



Sept établissements culturels sur dix n'emploient pas de salariés



Source : Insee - REE 2010



Dans la conservation du patrimoine, la proportion d'établissements de plus de 10 salariés est particulièrement importante : près d'un établissement sur trois atteint ou dépasse cette taille. Loin derrière, la presse (9%) et l'audiovisuel (6%) dépassent eux aussi la moyenne régionale.

A l'inverse, dans les arts visuels, l'édition-librairie-traduction-interprétariat, ou l'enseignement culturel, la quasi-totalité des établissements n'emploie aucun salarié.

L'importante présence d'établissements de petite taille s'explique par le fait que près de 1 600 établissements culturels (62 %) sont exploités par des indépendants qui, dans plus de neuf cas sur dix, n'emploient aucun salarié. Cette forte proportion de travailleurs indépendants est caractéristique du secteur culturel, puisque dans la région, tous secteurs confondus, seul un établissement bas-normand sur deux est exploité par un indépendant.

Les arts visuels et l'enseignement culturel constituent les deux activités culturelles où ce statut est le plus répandu (près de 9 établissements sur 10).

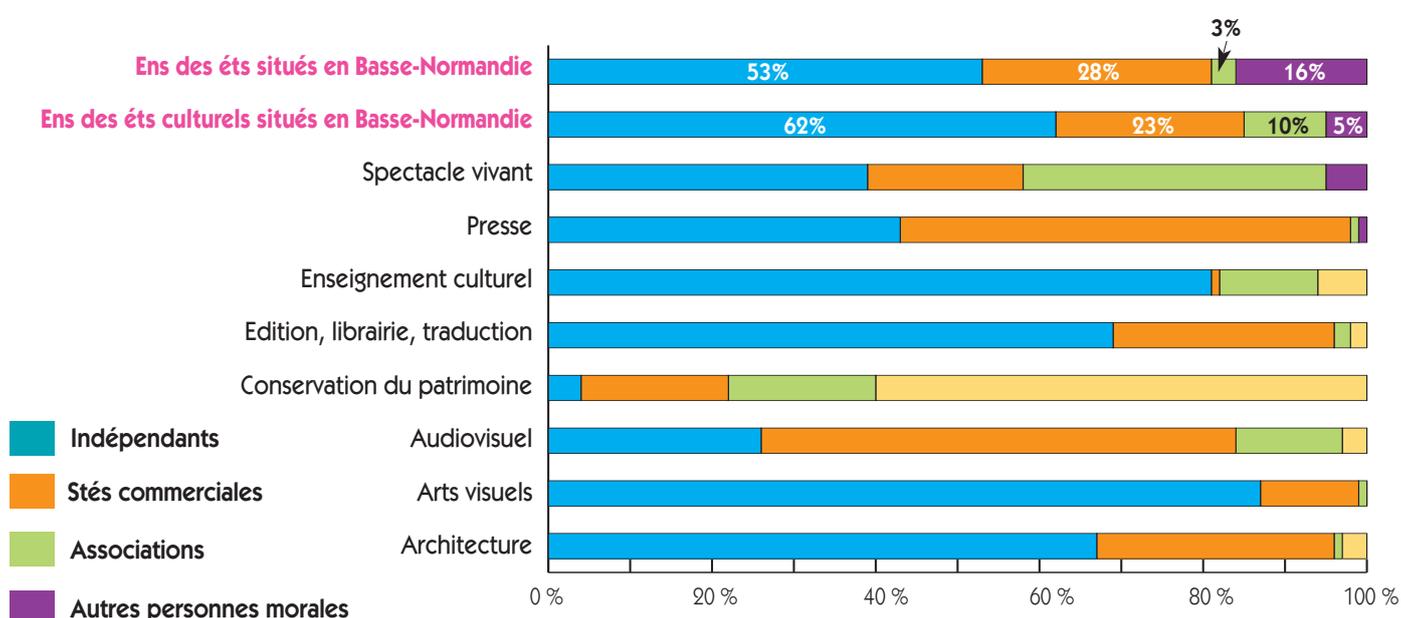
La culture fait la part belle aux associations. Un établissement sur dix possède ce statut alors que les associations ne représentent que 3% de l'ensemble des établissements bas-normands.

Dans le spectacle vivant, les associations représentent même 37% des établissements.

La presse et l'audiovisuel constituent le « royaume » des sociétés commerciales (près de 6 établissements sur 10), alors que la conservation du patrimoine se trouve largement investie par le secteur public (« autres personnes morales » – 60%).



Plus de 6 établissements culturels bas-normands sur 10 sont exploités par des indépendants



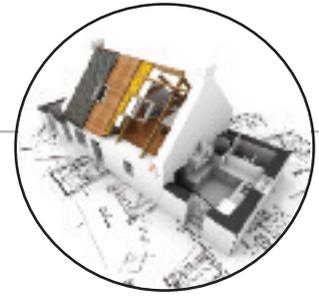
Source : Insee - REE 2010

Les associations, un secteur difficile à appréhender...

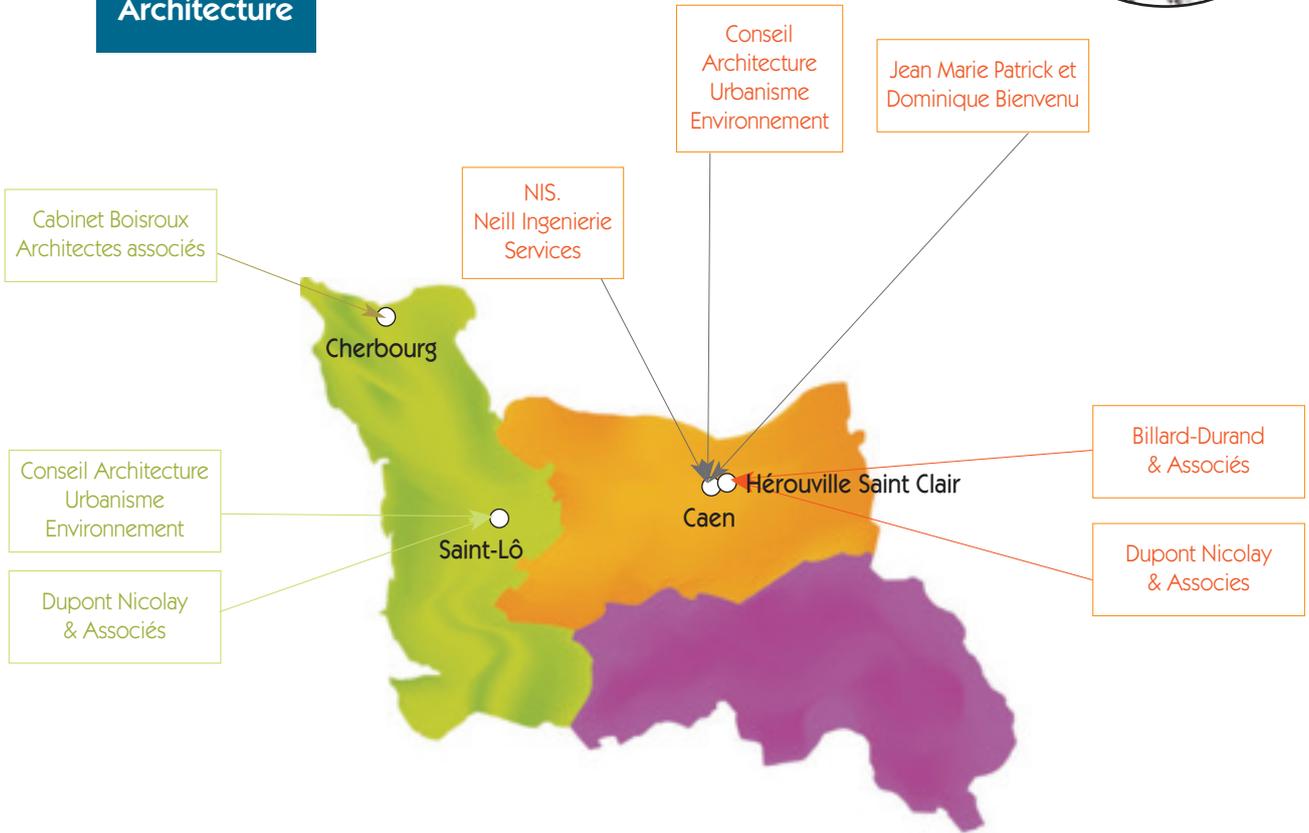
Avertissement

Le secteur associatif est particulièrement difficile à cerner car les associations qui se créent peuvent apparaître dans deux codes d'activité : le code NAF correspondant à leur secteur de prédilection ou le code NAF 94.99Z « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » qui correspond davantage à leur statut et qui intègre toutes les associations multidomaines et celles dont l'activité déclarée n'est pas assez précise. A l'intérieur de ce code, on trouve donc des associations à vocation culturelle, sportives, environnementales... qu'il est impossible de distinguer. De ce fait, des associations comme le Fonds régional d'art contemporain (FRAC), le Centre régional de culture ethnologique technique (CRECET), le Centre régional des lettres de Basse-Normandie (CRLBN), le Centre régional de la photographie de Cherbourg ou encore l'Artothèque, qui figurent sous ce code d'activité, n'entrent pas dans le champ étudié dans ce document. Les insérer artificiellement ne rendrait plus possible la comparaison avec les autres régions et, de plus, leur poids dans l'emploi culturel n'est pas déterminant. D'ailleurs, aucune des associations citées ci-dessus n'emploie plus de 10 salariés.

Les établissements culturels de plus de 10 salariés en Basse-Normandie



Architecture



Source : SIRENE - Clap 2009





Les établissements culturels de plus de 10 salariés en Basse-Normandie

Audiovisuel



Source : SIRENE - Clap 2009

Presse

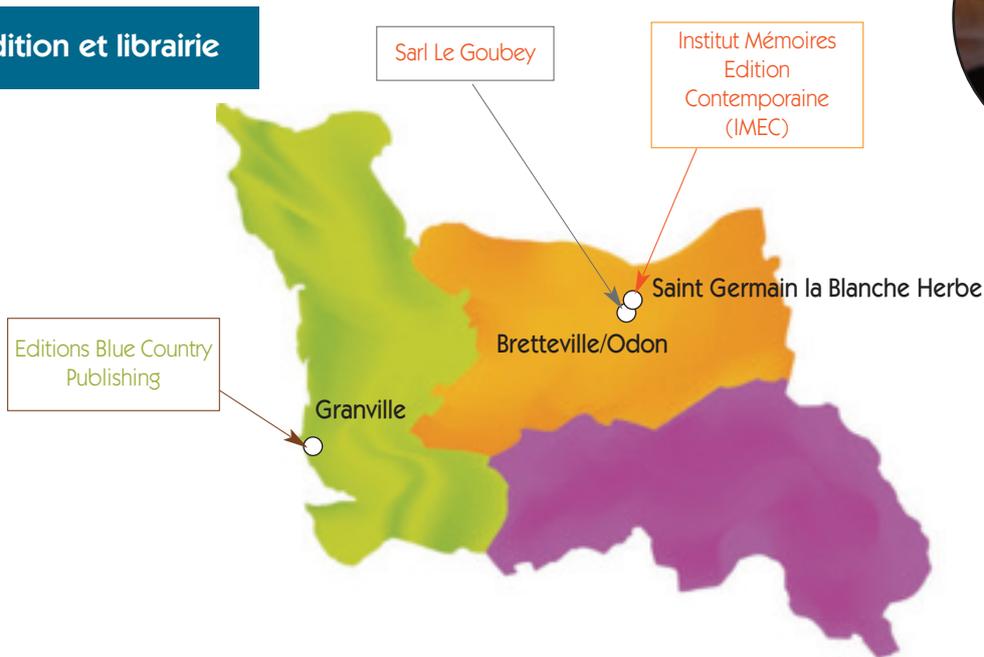
Les établissements culturels de plus de 10 salariés en Basse-Normandie



Source : SIRENE - Clap 2009

Les établissements culturels de plus de 10 salariés en Basse-Normandie

Edition et librairie



Source : SIRENE - Clap 2009

Les établissements culturels de plus de 10 salariés en Basse-Normandie

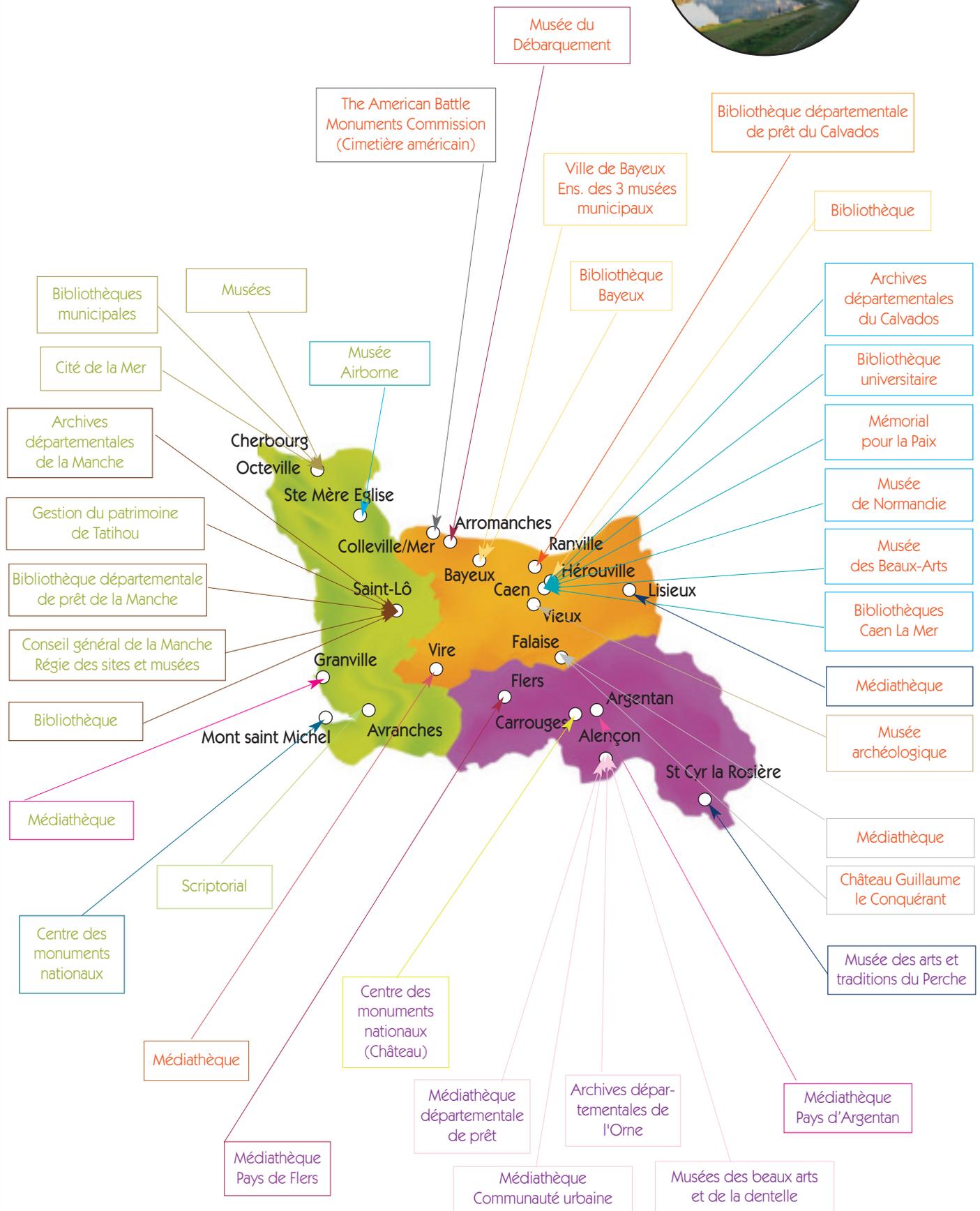
Enseignement culturel



L'école supérieure d'arts et médias (ESAM Caen-Cherbourg) n'appartient pas au champ d'étude car elle délivre des diplômes de l'Education Nationale

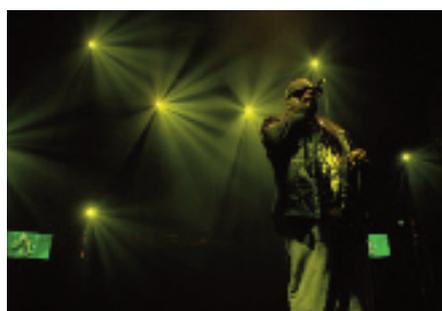
Source : SIRENE - Clap 2009

Conservation du patrimoine





Source : SIRENE - Clap 2009



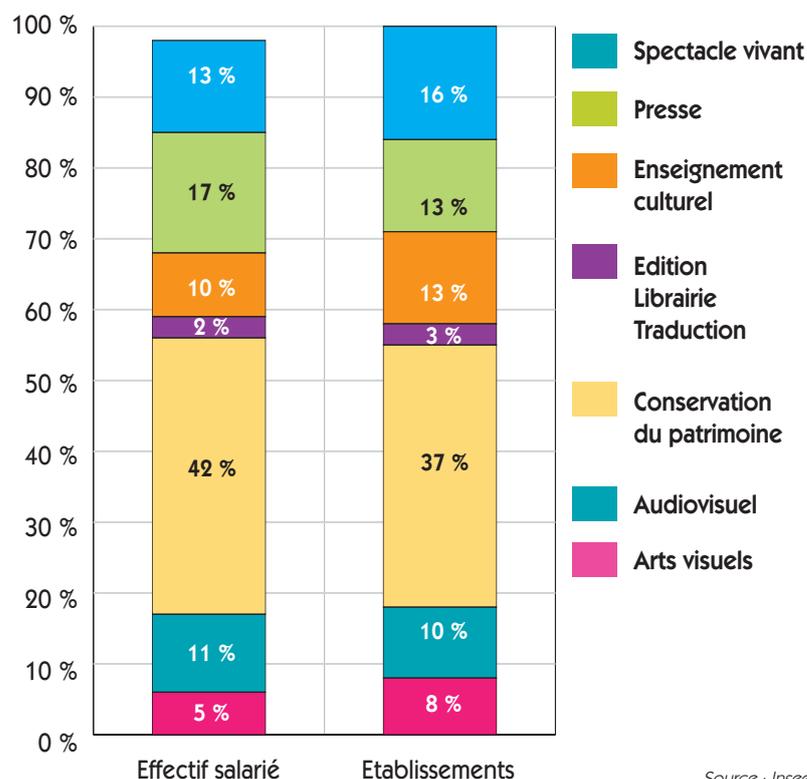
Zoom sur les établissements culturels de plus de 10 salariés

Alors que les **100 établissements de plus de 10 salariés** représentent 4% des établissements culturels, leur poids économique est conséquent puisqu'ils emploient 59% des effectifs de ce secteur avec **plus de 2 700 salariés**.

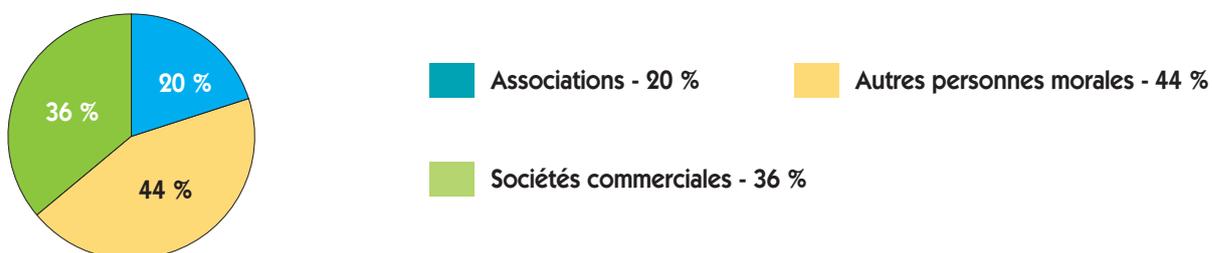
Un tiers de ces établissements intervient dans le domaine de la conservation du patrimoine, qui rassemble à lui seul quatre salariés sur dix.

Les établissements de plus de 10 salariés sont principalement gérés par le secteur public (la conservation du patrimoine dépendant largement de ce statut) et des sociétés commerciales

Etablissements de plus de 10 salariés : répartitions par activités et effectifs



Statut des établissements de plus de 10 salariés



Cinq ans après leur création, moins d'un tiers des établissements culturels bas-normands est encore en activité



En 2010, 590 établissements culturels ont vu le jour en Basse-Normandie. Ils représentent 5% de l'ensemble des établissements créés dans la région cette même année. C'est une proportion conforme à la moyenne de province.

En 2009, la mise en place du statut d'auto-entrepreneur a dynamisé les créations d'établissements dans le domaine culturel à l'instar des autres secteurs économiques. Le nombre de créations a ainsi été multiplié par 5 entre 2008 (130 nouvelles unités) et 2009 (670). En 2009 et 2010, huit créateurs sur dix ont choisi ce statut. Hors auto-entreprise, le nombre de créations est resté stable en 2009 (135) et s'est replié l'année suivante (106).

Depuis deux ans, le domaine des arts visuels (création artistique, activités de design, activités photographiques) s'avère très dynamique, assurant plus de la moitié des créations. L'enseignement culturel bénéficie lui aussi de cette mesure. Les activités d'architecture demeurent, elles, stables (une quarantaine de créations en 2009 et 2010, comme en 2005 ou 2008). En revanche, la conservation du patrimoine et la presse sont des secteurs où les créations d'entreprises sont rares (respectivement 5,1% et 3,8%).

Peu de créations d'entreprises

La Basse-Normandie fait partie des cinq régions françaises (avec le Limousin, la

Corse, la Bourgogne et l'Auvergne) où les créations d'entreprises ont été les moins fréquentes : avec un taux de création de 26,6 créations pour 100 établissements existants, elle se trouve 4 points en dessous de la moyenne nationale (hors Ile de France).

Non seulement il se crée moins d'établissements dans la région, mais leur taux de survie à cinq ans est parmi les plus faibles de France : en 2010, seuls 36% de ceux créés en 2005 sont toujours en activité (contre 40% pour la moyenne de province).

Par ailleurs, ce taux de survie est inférieur de 10 points à celui de l'ensemble des établissements de la région (46%).

Création et survie des établissements culturels

	Activités culturelles		Toutes activités	
	Taux de création	Taux de survie	Taux de création	Taux de survie
 Basse-Normandie	26 %	36 %	15 %	46 %
 Hors Ile de France	30 %	40 %	17 %	43 %

Source : Insee – SIRENE-REE 2010

Le dénombrement des établissements culturels a été effectué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE-REE) en référence au champ défini par le DEPS (voir annexes).

Taux de survie : nombre d'établissements créés en 2005 toujours en activité au 1er janvier 2010, rapporté à l'ensemble des établissements créés au cours de l'année 2005.

Taux de création : nombre d'établissements créés au cours d'une année, rapporté au stock des établissements actifs au 1er janvier de l'année.



Deuxième partie

13 200 postes de travail offerts dans les établissements du secteur culturel

Les déclarations annuelles de données sociales (DADS)

Marqué par une grande diversité, l'emploi salarié dans les activités culturelles est complexe à mesurer. Il s'appréhende à la fois par le nombre de personnes qui occupent un emploi salarié et par le nombre de postes de travail offerts par les établissements de ce secteur d'activité au cours de l'année. Pour mesurer cet emploi salarié, les déclarations annuelles de données sociales (DADS) sont les plus pertinentes

C'est une formalité administrative obligatoire pour toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales (URSSAF, IRCANTEC, DGI, CARSAT, ...), les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues. L'INSEE dispose de ces informations utiles à l'étude des salaires et de l'emploi.

Le champ d'exploitation des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extraterritoriales.

Avertissement

Cette source ne comprend pas les établissements gérés par les collectivités locales, communes ou intercommunalités, qui n'ont pas d'autonomie budgétaire et ne sont donc pas statistiquement séparables de leur administration de tutelle. C'est souvent le cas des bibliothèques, écoles de musique, de certains musées municipaux ... S'en suit une sous-évaluation inéluctable de l'emploi salarié dans le secteur culturel.

Reflète de l'hétérogénéité du champ culturel lui-même, les situations individuelles des salariés apparaissent très diversifiées en termes de temps de travail, de niveaux de salaires, de contrats, de saisonnalité de l'emploi etc. Le secteur d'activité se révèle déterminant. Le domaine du spectacle vivant mais aussi celui des arts visuels se singularisent par la précarité des emplois, la volatilité des contrats et des salaires. Hors spectacle, l'emploi salarié se rapproche de l'ensemble du salariat en Basse-Normandie.

En 2009, les établissements qui exercent une activité culturelle en Basse-Normandie ont offert 13 200 postes de travail à un total de 10 600 salariés.

Dans ce domaine d'activité, il est fréquent qu'un salarié ait conjointement ou successivement plusieurs employeurs. En Basse-Normandie, la moyenne est de 1,2 employeurs du secteur culturel par salarié. Un salarié peut aussi exercer simultanément ou alternativement dans des établissements d'un autre domaine (industrie, services aux entreprises ...). En moyenne un salarié ayant occupé au moins un poste dans un établissement culturel a eu, en 2009, 1,7 employeurs. Ces périodes de travail sont parfois interrompues par des épisodes de chômage. Un salarié sur quatre connaît au moins

une période de chômage indemnisée dans l'année au lieu de un sur huit dans les autres activités. En équivalent temps plein, l'ensemble des postes de la culture représente 3 200 emplois salariés.

Nombre de postes de travail offerts par des entreprises implantées en Basse-Normandie

Secteur d'activité	Nombre de postes	Nombre d'ETP
Spectacle vivant	7 800	850
Audiovisuel	1 500	600
Arts visuels	500	140
Architecture	700	480
Conservation du patrimoine	1 000	330
Edition et librairie, traduction et interprétation	200	100
Presse	1 200	630
Enseignement culturel	300	50
Ensemble des activités culturelles	13 200	3 180

Source: DADS 2009

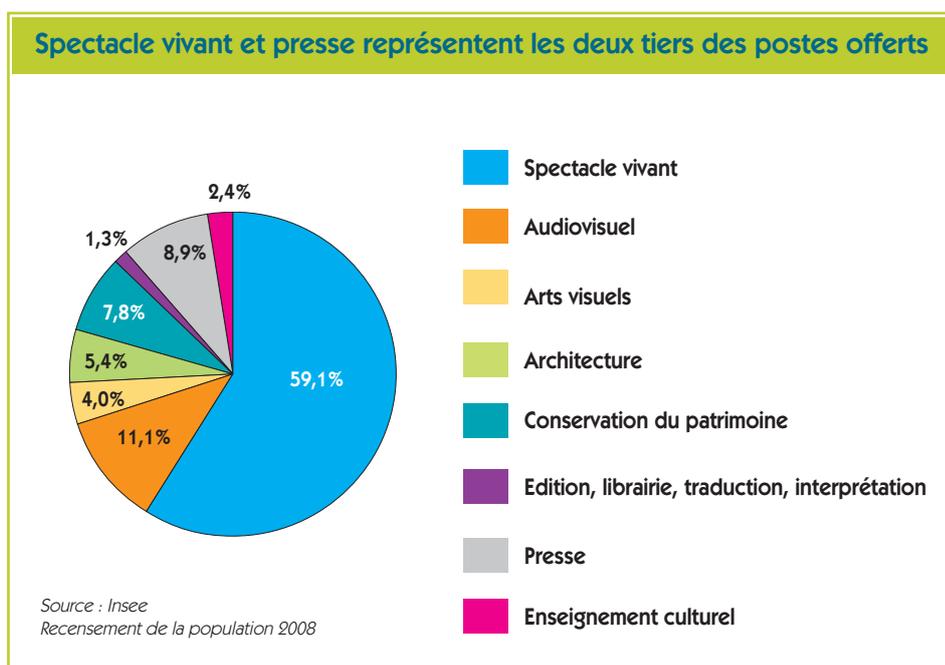


Définition d'un "poste":

Dans les statistiques produites par les DADS, un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements se retrouve dans deux postes différents. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. Pour tenir compte de tous les salariés qui travaillent dans le domaine culturel, ont été retenus pour cette étude tous les postes occupés par les salariés dans un ou plusieurs établissements, même pour une brève durée dans l'année.

Spectacle vivant et presse différent par leurs formes d'emplois

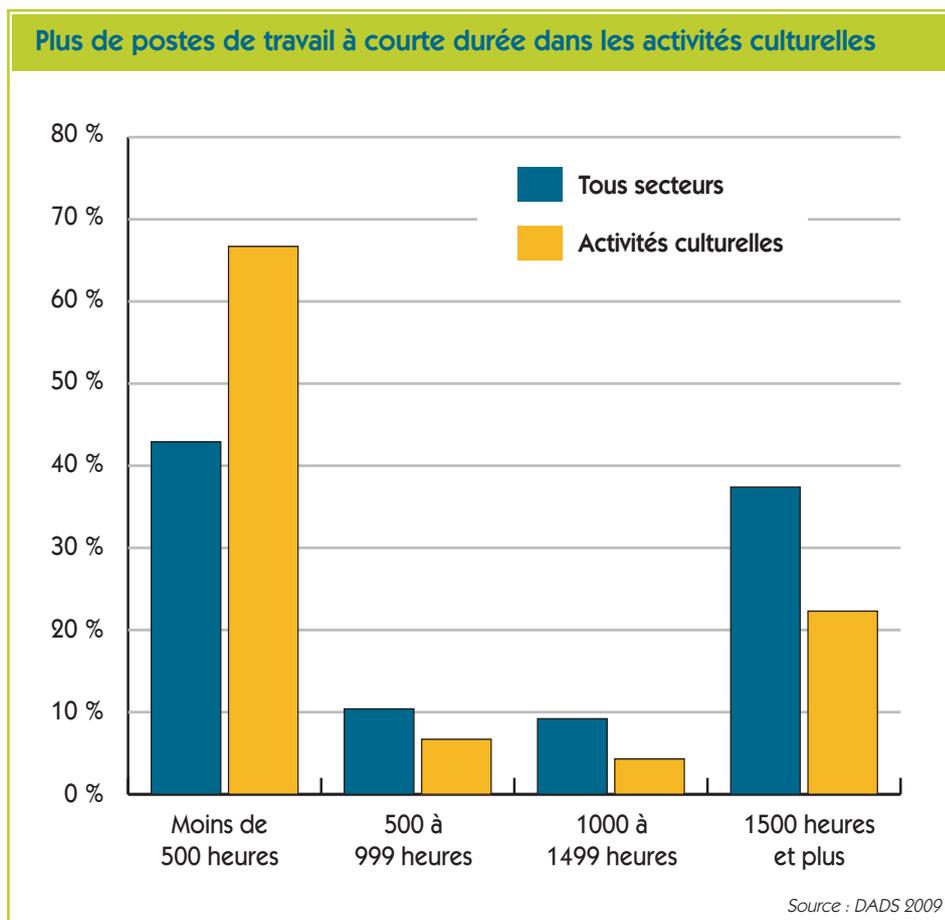
En Basse-Normandie comme dans l'ensemble des régions métropolitaines, le spectacle vivant est, en volume, le plus important pourvoyeur d'emplois du domaine culturel. Il représente plus de la moitié des postes offerts. Cependant, les emplois dans ce secteur sont précaires et de courte durée. Les contrats à durée déterminée (CDD) concernent près de 9 postes sur 10 (88%) contre 7 sur 10 dans l'ensemble du domaine culturel. Dans la presse (hors commerce de détail de journaux), second secteur avec la conservation du patrimoine par le nombre de salariés, les emplois offerts sont cependant plus stables. Les contrats à durée indéterminée (CDI) concernent les deux tiers des postes. En 2009, les activités de presse ont employé 1 100 salariés sur 1 200 postes de travail



Des emplois de courte durée

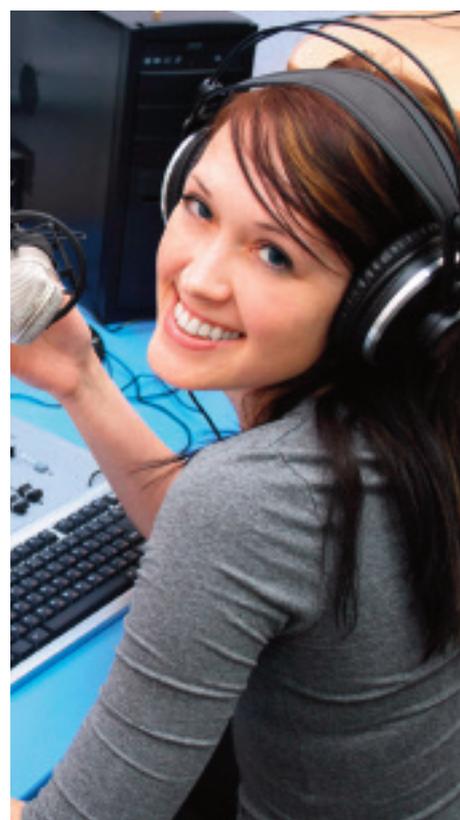
Deux tiers des 13 200 postes de travail offerts par les établissements du secteur culturel correspondent à moins de 500 heures de travail dans l'année, contre 42% dans l'ensemble des activités économiques. Dans l'ensemble du domaine culturel, à peine un poste sur quatre offre un temps plein annuel. Les différences de formes d'emploi entre secteurs se révèlent ici encore. Ainsi 80% des postes du spectacle vivant ou de l'enseignement culturel comptent moins de 500 heures de travail au cours de l'année et à peine 6% représentent des temps pleins. A l'inverse, plus stables, les emplois dans l'architecture, les arts visuels, la presse ou l'édition sont aussi de plus longue durée. Plus de 40% des postes correspondent à des temps complets.

Alors que dans l'ensemble de l'économie régionale le temps de travail annuel moyen est de 945 heures (compte tenu des postes à temps partiel dont certains à durée très faible), il ne s'élève qu'à 484 heures pour les salariés du domaine culturel. Cet indicateur fluctue fortement selon les secteurs d'activité. Dans les activités du spectacle vivant où les postes sont les plus précaires et les contrats de courte durée, il ne dépasse pas 208 heures alors que dans l'architecture, la presse, la conservation du patrimoine ou encore l'édition et librairie, les salariés cumulent en moyenne plus de 1 000 heures de travail.



Une présence féminine variable selon les secteurs

Exprimé en équivalent temps plein, l'emploi salarié dans les établissements culturels de Basse-Normandie tend vers le respect de la parité hommes-femmes : 54% des postes ETP sont occupés par des hommes tandis que dans l'ensemble de l'économie régionale, 60% des postes ETP sont masculins. Mais, au sein du domaine culturel, la part de l'emploi féminin s'échelonne de 34% dans l'audiovisuel, 43% dans le spectacle vivant et 46% dans l'enseignement culturel, seuls secteurs où l'emploi masculin prédomine, à 60% dans le secteur de l'édition-librairie.



Une multiactivité développée ... et un chômage fréquent

En 2009, un tiers des salariés ayant occupé un poste dans le secteur culturel a eu au moins deux employeurs différents au cours de l'année, que cet employeur ait une activité culturelle ou non. En outre, 45% d'entre eux ont même travaillé pour au moins trois employeurs. En moyenne, un salarié travaille pour 1,7 employeur. La multiactivité caractérise fortement l'enseignement culturel. Plus de la moitié des salariés travaille pour 3 employeurs, voire plus. A l'inverse, les trois quarts des salariés des domaines de l'architecture, l'édition-librairie ou la presse ne sont rémunérés que par un seul employeur.

Sept multiactifs de la culture sur dix exercent dans le spectacle vivant ou l'audiovisuel, activités qui offrent le moins de CDI et le plus d'emplois de courte durée.

Des périodes de chômage s'intercalent souvent entre deux emplois. Un salarié sur quatre ayant exercé essentiellement dans le domaine culturel a connu au moins une période de chômage durant l'année 2009. Dans l'ensemble de l'économie régionale, la proportion n'est que d'un sur huit. Les femmes, qui occupent plus souvent des emplois stables, en CDI, sont légèrement moins touchées que les hommes par ces périodes sans emploi : 22% des femmes salariées y ont été confrontées en 2009 contre 28 % des hommes salariés.

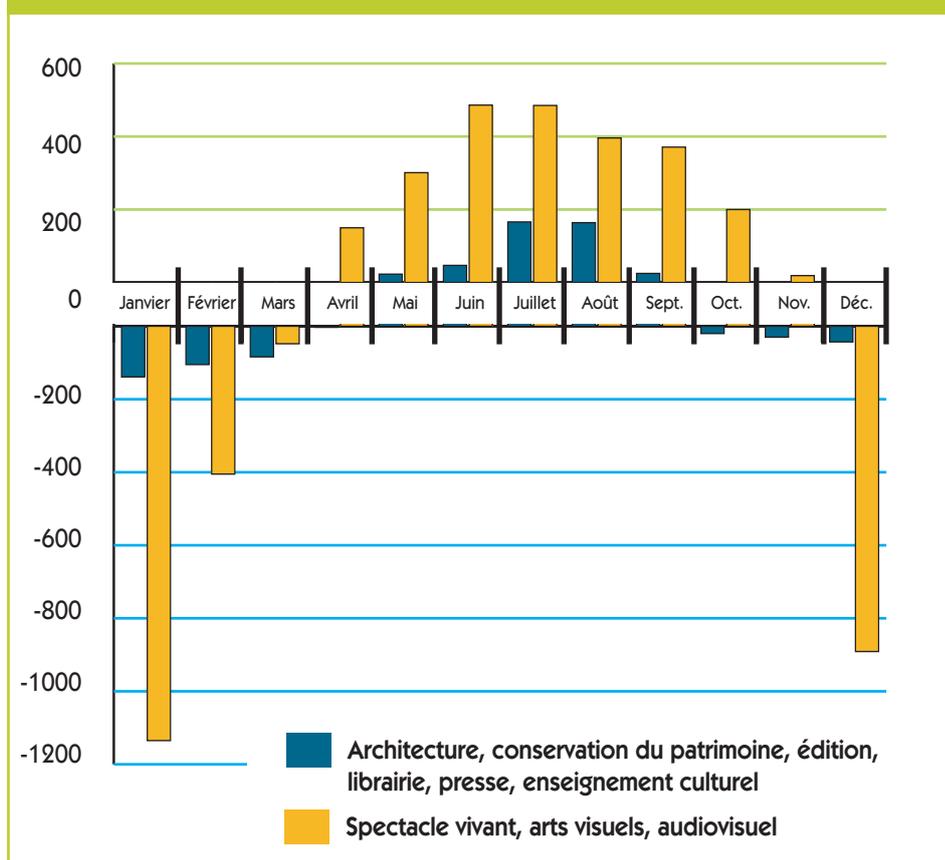
Les spécificités des différents secteurs déjà relevées en termes de durée de travail, de type de contrats, etc. se révèlent dans le rapport au chômage. Ainsi, les périodes de chômage sont moins fréquentes dans les domaines de la presse ou de l'architecture (10 % de salariés touchés), que dans le spectacle vivant qui concentre les intermittents du spectacle (50%).



Une forte saisonnalité de l'emploi

Dans l'emploi culturel le nombre de salariés et le nombre de postes offerts varient sensiblement au cours des mois d'une même année. Le nombre de postes de travail, s'établit à 5 900 en moyenne sur l'année 2009, mais il varie de 4 700 en janvier à 6 500, son maximum, en juillet.

Variation du nombre de postes par rapport à la moyenne annuelle





La saisonnalité de l'emploi est particulièrement marquée dans le spectacle vivant, les arts visuels et, de façon moins sensible, dans l'audiovisuel. En janvier, cet ensemble d'activités offre 1 100 postes de moins que la moyenne annuelle (3 500 postes) alors qu'en juin et juillet, période touristique et saison des festivals, des animations de sites etc., le supplément s'élève à 500 postes.

Plus stable et dominé par les CDI, l'emploi dans l'architecture, l'édition librairie, la presse ou encore l'enseignement culturel est aussi moins sensible aux variations saisonnières.



Des salaires supérieurs à la moyenne

En 2009, dans les entreprises culturelles, la rémunération annuelle moyenne d'un poste s'élève à 26 700 euros pour un temps plein. Les appointements versés dans le domaine culturel dépassent donc fortement ceux de l'ensemble des activités (+ 30%). Sans doute le niveau élevé de qualification des salariés du secteur explique-t-il cet écart. La dispersion des salaires autour de cette moyenne est cependant plus forte dans le domaine culturel. Les 10% des salariés les moins bien rémunérés ont perçu moins de 12 700 euros et les 10% des salariés les mieux rémunérés 41 800 euros et plus. Le rapport entre ces deux montants est de 3,3 contre 2,4 dans l'ensemble des secteurs économiques.

En termes de salaire horaire, les salariés des activités culturelles qui occupent un emploi en Basse-Normandie perçoivent en moyenne 15,6 euros. L'audiovisuel et le spectacle vivant offrent les rétributions moyennes les plus élevées : respectivement 16,2 et 17,1 euros de l'heure. Dans le spectacle vivant cependant, les écarts de rémunérations sont marqués. La moitié des salariés perçoit moins de 12,1 euros de l'heure et seul un quart est rémunéré plus de 16,4 euros de l'heure.

Les salariés de la presse sont rémunérés en moyenne 13,8 euros mais l'éventail des salaires est moins ouvert que dans l'audiovisuel ou le spectacle vivant. Dans les activités de conservation du patrimoine (musées, monuments historiques, bibliothèques) ainsi que dans l'enseignement artistique, les rémunérations moyennes sont voisines de celles de l'ensemble des activités économiques. Salaires moyens et salaires médians y sont plus proches que dans les trois secteurs offrant les plus fortes rémunérations.





Troisième partie

7 500 bas-normands exercent une profession culturelle

Précision

La PCS (la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles) classe les personnes occupant un emploi en 500 professions environ, dont une vingtaine a été définie comme culturelle par le DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques) du Ministère de la culture et de la communication.

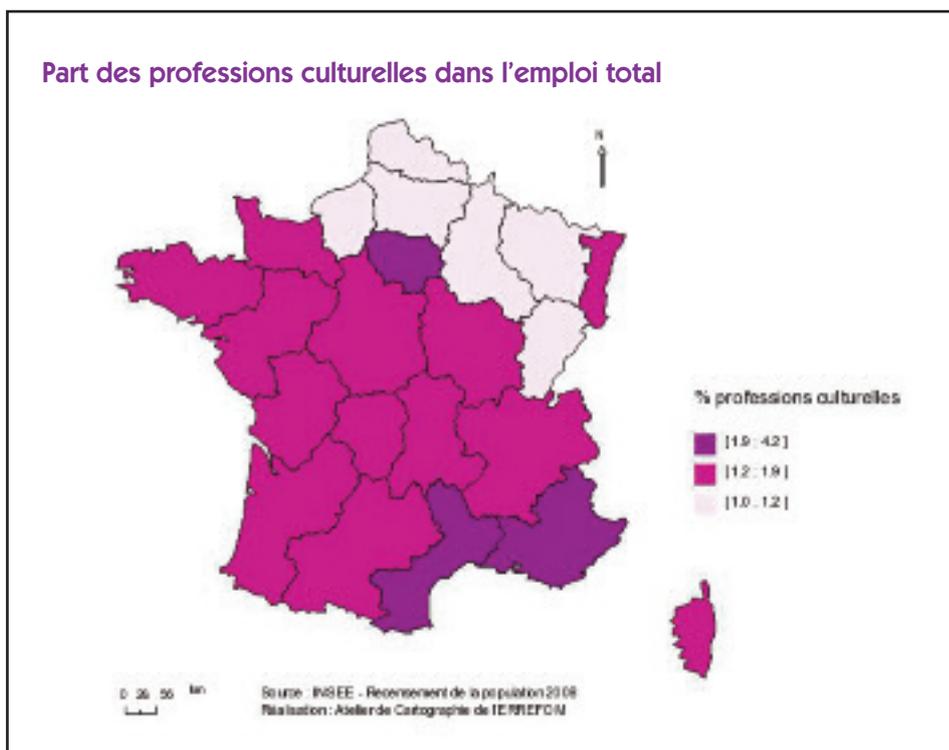
Afin de garder une cohérence avec les travaux sur l'emploi culturel menés dans d'autres régions, le champ des professions culturelles défini par le DEPS a été retenu ici.

La présente partie s'intéresse ainsi à l'ensemble des actifs déclarant exercer un « métier culturel » au recensement de la population, cette dénomination concernant l'une des professions ci-contre...

	PCS	Professions culturelles
Professions de l'audiovisuel et du spectacle : Artistes de spectacles	354B	Artistes de la musique et du chant
	354C	Artistes dramatiques
	354D	Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers
Professions de l'audiovisuel et du spectacle : Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles	227A	Indépendants gestionnaires de spectacles ou de services récréatifs
	353B	Directeurs, resp. de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
	353C	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
	465B	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	637C	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et de l'audiovisuel
	214E	Artisans d'art
	354A	Artistes plasticiens
	465A	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)
	465C	Photographes
	637B	Ouvriers d'art

	PCS	Professions culturelles
Professions littéraires	352A	Journalistes et rédacteurs en chef
	352B	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
	353A	Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition (littéraire, musicale, audiovisuelle, multimédia)
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	351A	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique
	372F	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
	425A	Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) (dont les bibliothécaires adjoints, documentalistes)
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	354G	
Traducteurs et interprètes	464B	
Architectes	312F	Architectes libéraux
	382B	Architectes salariés

Sur mille actifs bas-normands, 13 déclarent exercer un métier culturel, situant ainsi la région proche de la moyenne des régions de province (15 ‰) et la plaçant au 12^{ème} rang national (ex-æquo avec Bourgogne, Limousin, Auvergne, Centre).



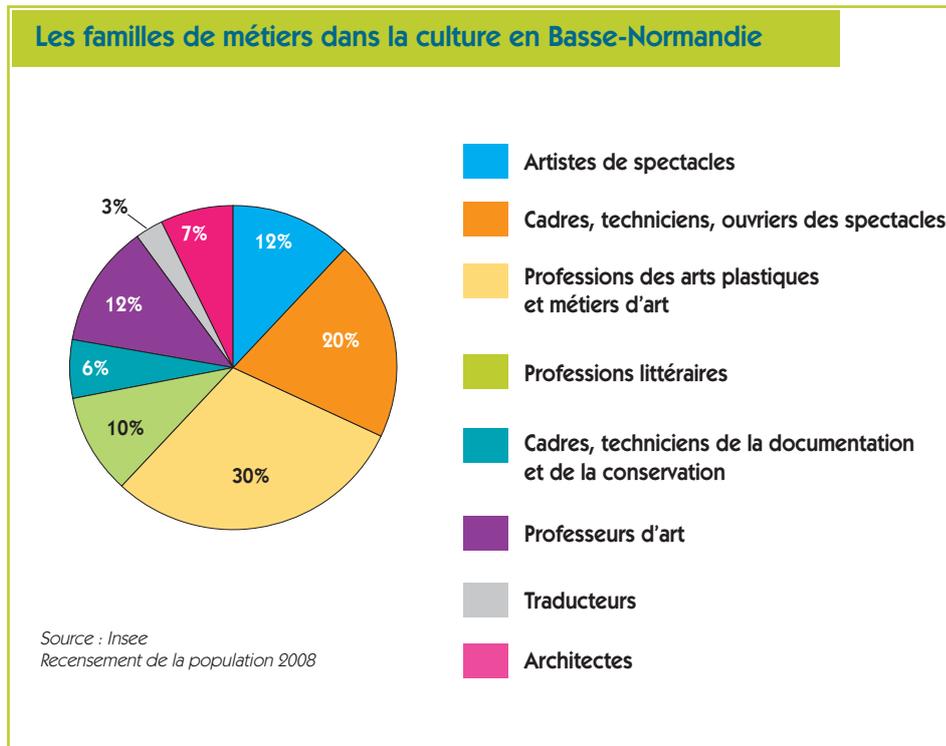
Des architectes moins nombreux en Basse-Normandie

Les professionnels du spectacle (artistes, cadres, techniciens et ouvriers des spectacles) sont, comme ailleurs en France, la famille professionnelle culturelle la plus nombreuse dans la région. Ils représentent un métier culturel sur trois.

L'autre grande famille de professions regroupe les métiers d'art et d'arts plastiques et réunit 30% des métiers culturels.

Dans l'ensemble, la répartition des familles de métiers est assez conforme à la structure nationale. Cependant les architectes, parallèlement à une présence moindre de cabinets dans la région, se trouvent moins nombreux en Basse-Normandie (6% des professions culturelles contre 10% en province).

A contrario, les cadres, techniciens et ouvriers des spectacles occupent quant à eux une place un peu plus importante en Basse-Normandie qu'en France (20% contre 17% en province).

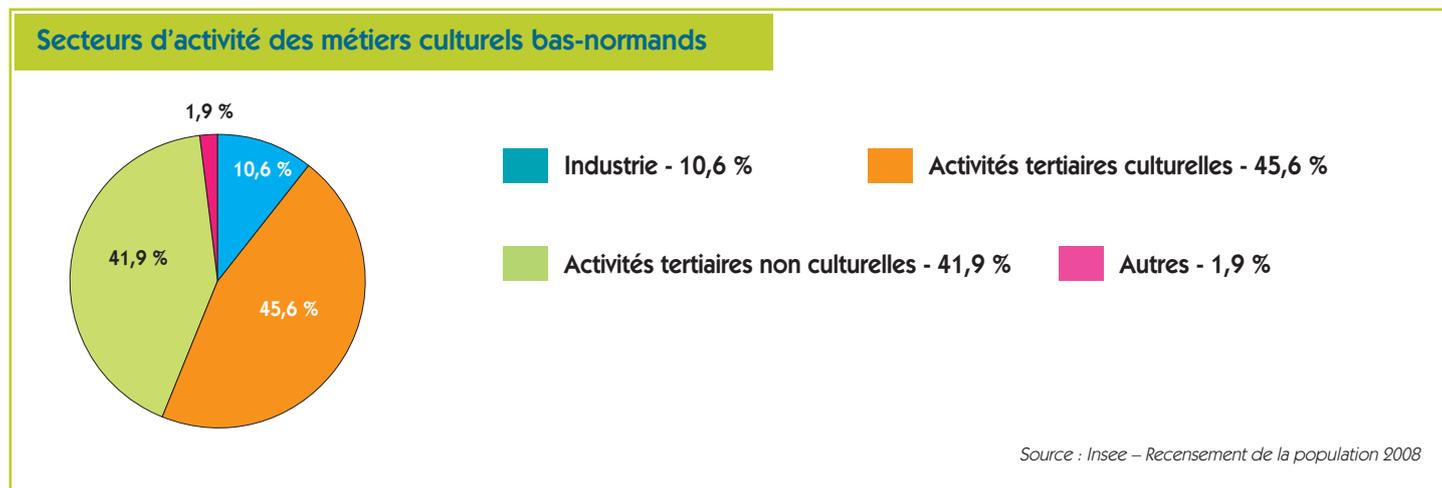


Des métiers s'exerçant pour beaucoup hors établissements culturels

Plus de la moitié des actifs (54,4%) exerçant une profession culturelle travaille dans un établissement dont l'activité principale n'est pas culturelle.

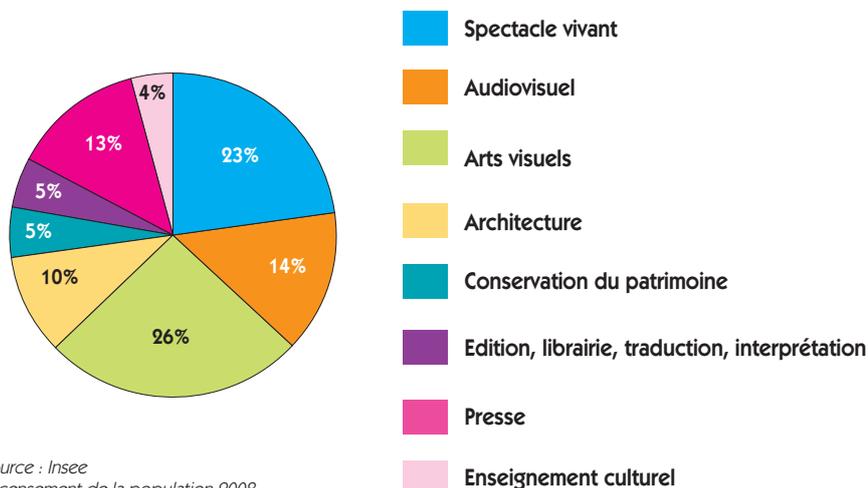
Si le secteur tertiaire (auquel appartiennent les établissements définis comme culturels) accueille logiquement la grande majorité des actifs des métiers culturels, certaines professions culturelles

peuvent être exercées dans l'industrie, la construction, voire l'agriculture. C'est le cas d'environ un métier culturel sur huit. Cette répartition est semblable au niveau national.



En 2008, 3 400 personnes exercent un métier culturel dans un établissement culturel (soit 45,6% des actifs « culturels »). Elles travaillent principalement dans deux domaines : les arts visuels et le spectacle vivant.

Les actifs « culturels » dans les établissements culturels



L'exercice d'un métier culturel dans les secteurs « non-culturels »

L'industrie emploie un actif culturel sur dix. La moitié de ces actifs exercent leur métier dans l'« Imprimerie et reproduction d'enregistrements » où ils occupent bien souvent des postes de création graphique ou d'infographie.

Les « designers » constituent le deuxième grand métier culturel de l'industrie. On en trouve notamment dans le secteur de la « Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ou d'autres produits minéraux non métalliques » (1,5% des actifs exerçant un métier culturel).

Au total, dans l'industrie, les professions des arts plastiques et les métiers d'art sont les métiers culturels les plus présents. Il s'agit surtout d'« artisans d'art » et de « concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration ». Cette dernière profession, tout comme les artistes plasticiens, se retrouve également dans le secteur de la construction qui regroupe 1,4 % des emplois culturels.

En dehors du domaine culturel, le **secteur tertiaire** rassemble également une part non négligeable de professions culturelles.

Ainsi 5% des actifs culturels travaillent dans des activités sportives, récréatives et de loisirs, où ils exercent essentiellement des professions de cadres, techniciens ou ouvriers des spectacles. L'administration publique accueille quant à elle 5% des professions culturelles, principalement des « professeurs d'art » (hors établissements scolaires) et des « bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique ». Les photographes constituent l'essentiel des professions culturelles exercées dans le commerce (3 % des emplois culturels).

De même, 7% des professions culturelles s'inscrivent dans le cadre d'activités d'enseignement sans pour autant délivrer un enseignement.

Enfin les activités d'ingénierie/études techniques ou encore les agences de publicité intègrent également dans leurs effectifs quelques centaines d'actifs sur des professions culturelles.

A noter également la présence de plus de 500 actifs « culturels » dans les établissements répertoriés « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (associations), soit près de 7% des professions culturelles : il s'agit pour plus de la moitié d'entre eux de « professeurs d'art (hors établissements scolaires) », mais également de professionnels de l'audiovisuel et du spectacle (artistes et techniciens).



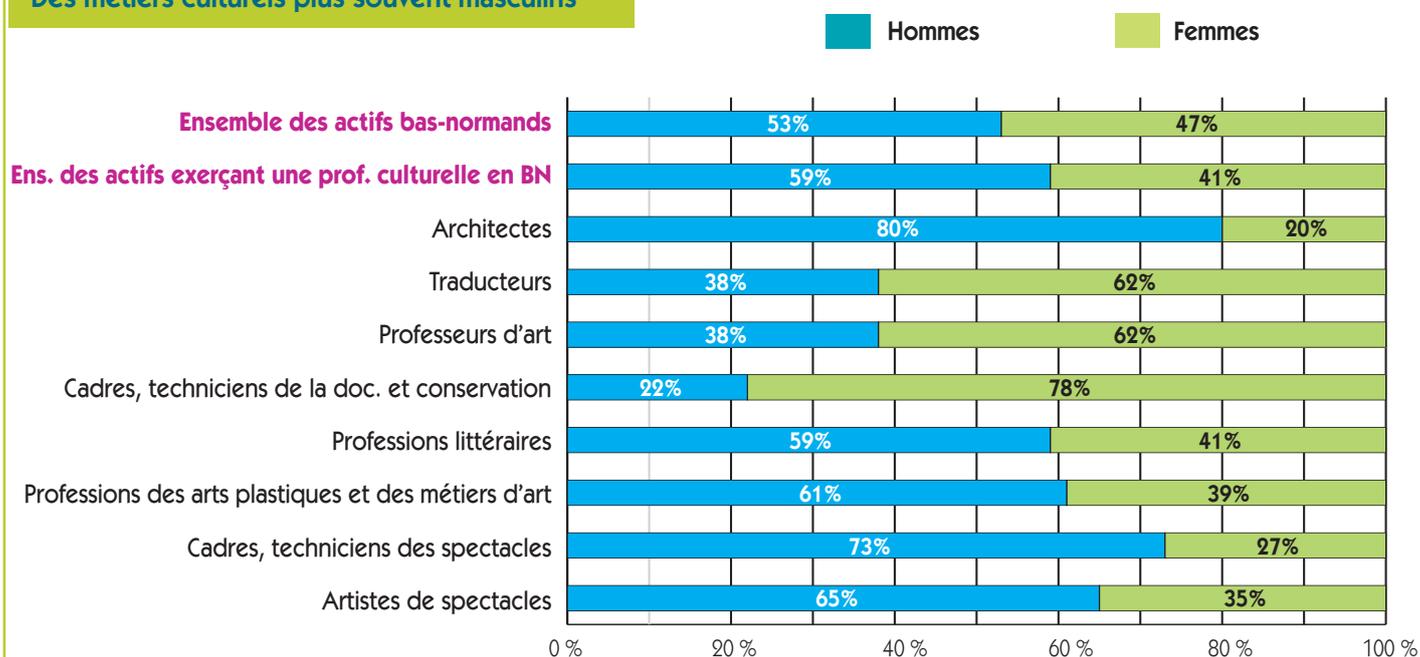
Des métiers plutôt masculins, où la moyenne d'âge dépasse 41 ans

En Basse-Normandie, comme dans le reste de la France, les métiers culturels sont majoritairement exercés par des hommes (59%). Certaines familles de métiers comme les architectes ou encore les cadres, techniciens et ouvriers des spectacles se trouvent même très largement investies par les hommes.

Les femmes ne sont majoritaires que dans trois familles professionnelles : les métiers de la documentation et de la conservation (78%), les professeurs d'art et les traducteurs (62% chacun). Au niveau national, la profession de traducteur est même encore plus fortement dominée par les femmes (75 %).



Des métiers culturels plus souvent masculins



Source : Insee - Recensement de la population 2008

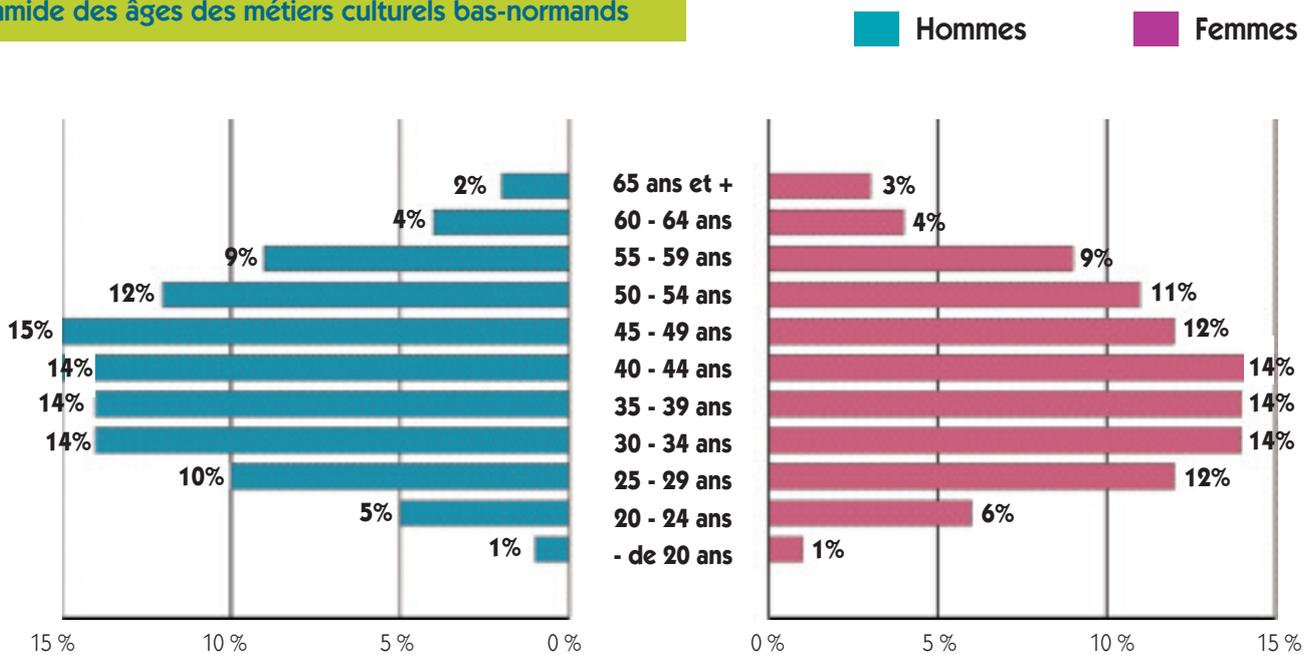


Les actifs exerçant un métier culturel ont en moyenne 41,7 ans. Ils sont plus âgés que l'ensemble des actifs bas-normands (40,3 ans), cette situation se retrouvant également dans les autres régions françaises.

Les artistes des spectacles bas-normands constituent la plus « jeune » famille avec une moyenne d'âge de 39,7 ans alors qu'à l'inverse les plus âgés sont les architectes et les professionnels de la documentation / conservation (respectivement 45,8 et 43,7 ans).

Cet âge moyen des professions culturelles est à peu près le même au niveau national. Seuls les professionnels bas-normands des arts plastiques et des métiers d'art sont un peu plus âgés (42,1 ans contre 40,5 ans en France de province).

Pyramide des âges des métiers culturels bas-normands



Métiers culturels en Basse-Normandie

Age moyen : 41,7 ans - Part des 50 ans et + : 26% - Part des -25 ans : 6%

Source : Insee - Recensement de la population 2008

Des professionnels plus diplômés

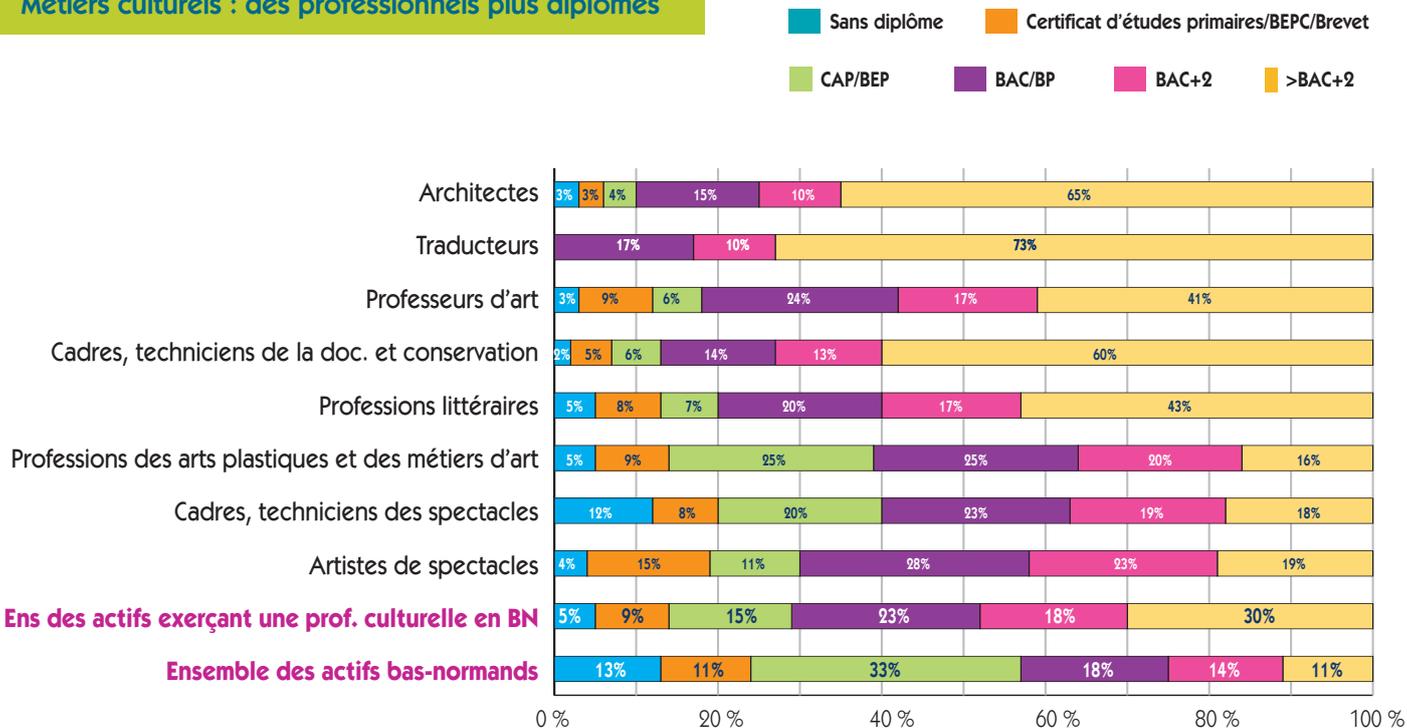


Les personnes exerçant un métier culturel sont plus diplômées que le reste des actifs. Ainsi, la moitié des Bas-Normands exerçant un métier culturel possèdent le niveau d'études supérieures (au moins Bac+2), alors que ce n'est le cas que d'un quart de l'ensemble des actifs de la région.

Trois familles professionnelles présentent notamment une proportion très élevée de diplômés du supérieur : les traducteurs (83%), les professionnels de la documentation et de la conservation (74%), ainsi que les architectes (74%).

Néanmoins cette forte proportion de diplômés du supérieur parmi les métiers culturels reste inférieure au niveau de la France de province où 52% des personnes exerçant un métier culturel sont diplômées du supérieur (contre 30% pour l'ensemble des actifs). C'est notamment vrai pour les architectes où la proportion de diplômés du supérieur atteint 85% soit 11 points de plus qu'en Basse-Normandie. Inversement, dans la région les artistes du spectacle et les traducteurs sont davantage diplômés que dans le reste du pays (4 points de plus).

Métiers culturels : des professionnels plus diplômés



Source : Insee - Recensement de la population 2008

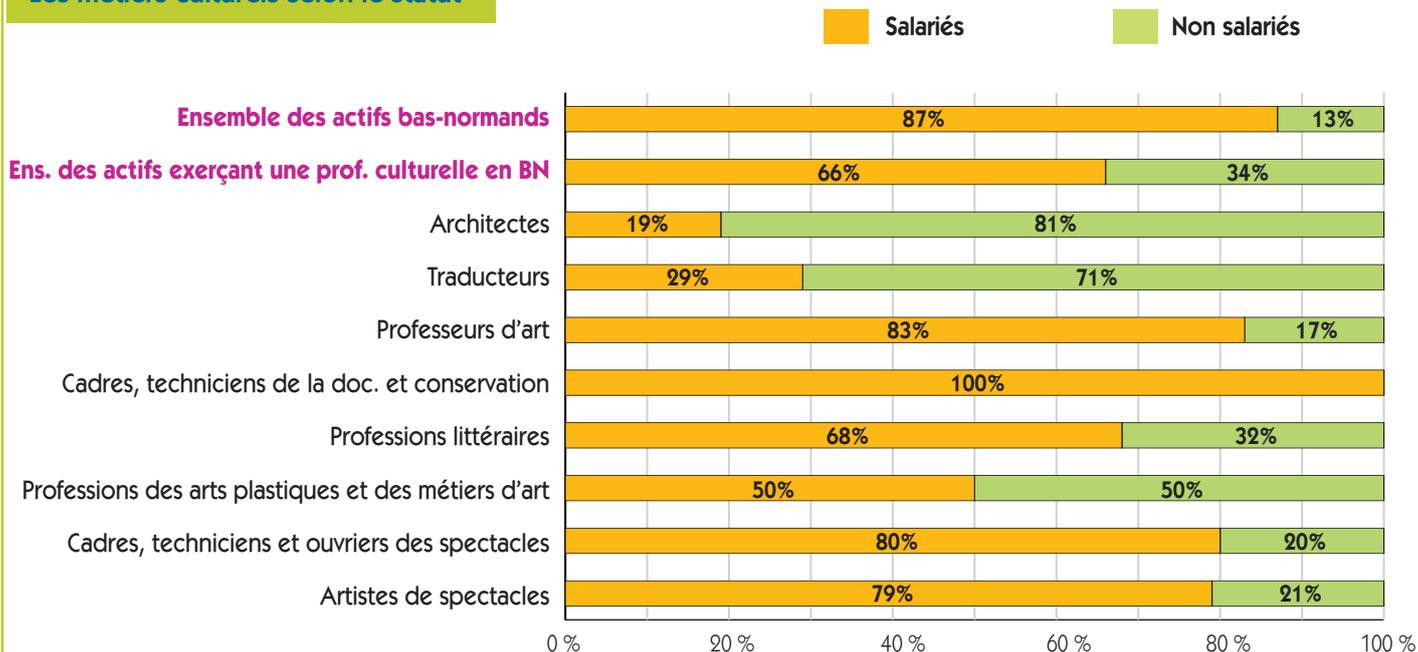
Des non-salariés plus présents que dans l'ensemble de la population active

Comme dans les autres régions françaises, deux tiers des actifs bas-normands exerçant un métier culturel sont salariés. Cette part est inférieure à celle de l'ensemble des actifs travaillant en Basse-Normandie (87% de salariés).

Chez les professeurs d'art ou dans les métiers de la documentation-conservation ou du spectacle le statut de salarié concerne plus de 80% des actifs. En revanche, les architectes et les traducteurs-interprètes sont le plus souvent non salariés et ce, dans des proportions plus importantes qu'au niveau national.

Les non-salariés de la culture présentent un profil assez identique au reste de la population active : plus d'un tiers sont des femmes et l'âge moyen y est plus élevé que chez les salariés (45,3 ans contre 39,9 ans).

Les métiers culturels selon le statut



Source : Insee - Recensement de la population 2008

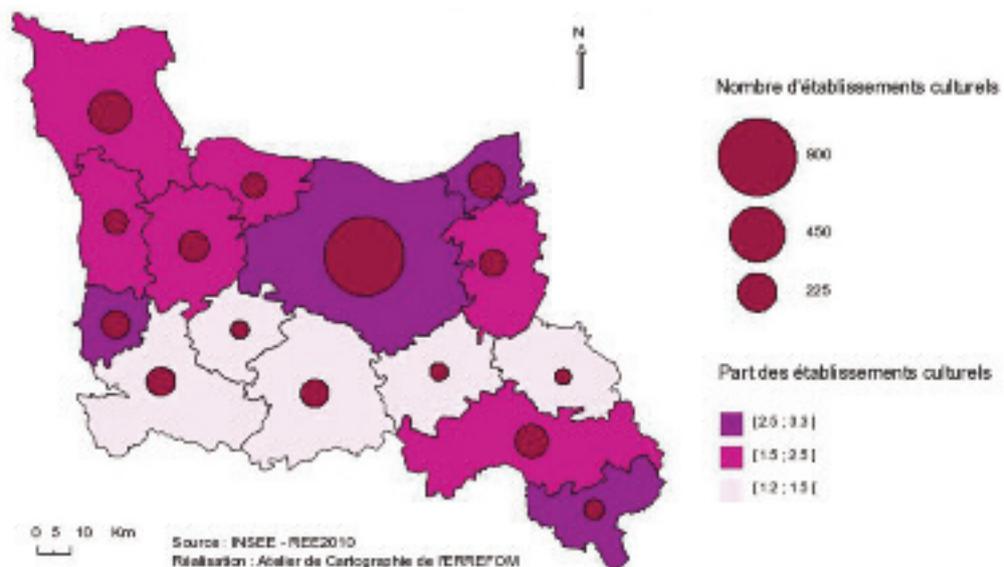
L'EMPLOI CULTUREL DANS LES TERRITOIRES BAS-NORMANDS

Forte présence culturelle dans la zone d'emploi de Honfleur

Corollairement à son importance dans la région, la zone d'emploi de Caen rassemble 40 % des établissements culturels bas-normands. Loin derrière, les zones de Cherbourg-Octeville et Honfleur rassemblent respectivement 11% et 8% des établissements culturels régionaux.

Honfleur est, avec celui de Caen, le bassin où la densité d'établissements culturels est la plus forte (3 % des établissements de la zone).

Part des établissements culturels dans l'ensemble des établissements par zone d'emploi



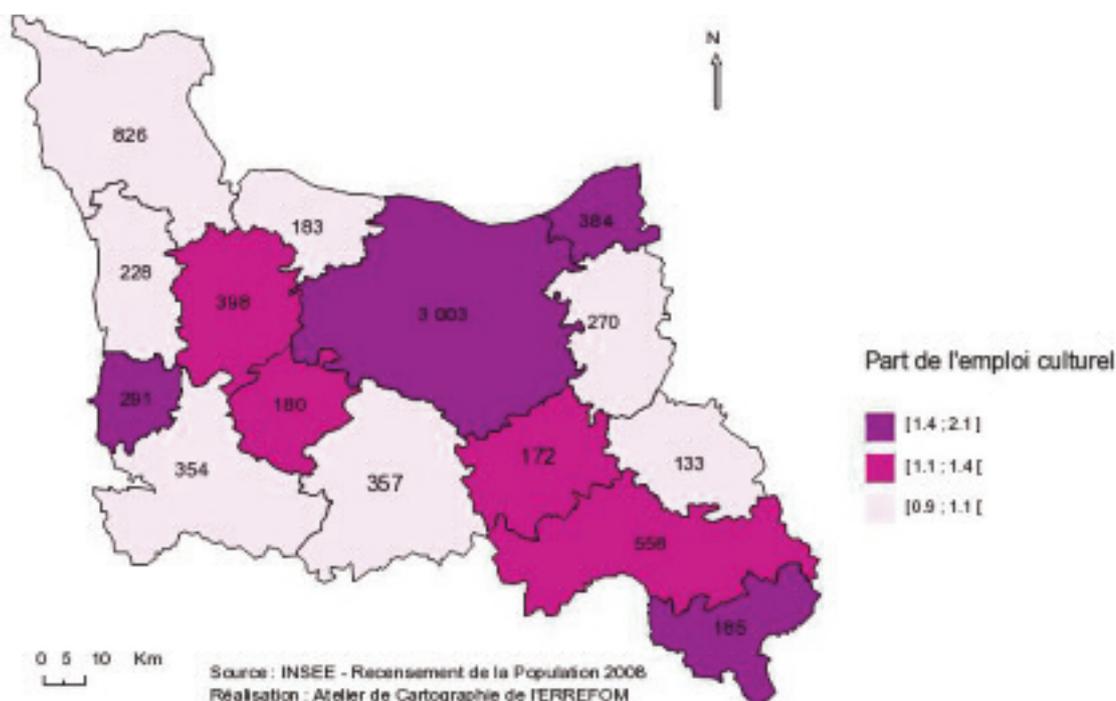
Une profession culturelle sur deux sur Caen et Cherbourg

Les zones d'emploi de Caen et Cherbourg-Octeville accueillent à elles seules plus d'un actif sur deux exerçant une profession culturelle en Basse-Normandie (avec une prédominance de la zone de Caen avec 40%). A part Alençon qui se positionne en 3ème position avec 7%, les autres zones accueillent entre 2 et 5% des métiers culturels de la région.

La densité de métiers culturels varie de un emploi culturel pour 136 habitants dans la zone d'emploi d'Honfleur à un emploi pour 285 habitants dans celle de Flers.

Les professions culturelles ne sont pas toujours réparties équitablement sur le territoire bas normand. Ainsi, la zone d'emploi de Caen accueille un emploi du spectacle sur deux. De même la présence d'architectes est plus forte dans le Centre Manche autour de Granville, Coutances et Saint-Lô. Enfin, la zone d'emploi de Bayeux se distingue par une présence accrue de traducteurs, celle d'Alençon de professeurs d'art, celle de Cherbourg de cadres et de techniciens de la documentation et de l'archivage et celle de Lisieux, de professions littéraires.

Les métiers culturels dans les zones d'emploi bas-normandes : effectifs et part de l'emploi culturel dans l'emploi total



LA FILIERE CULTURELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

(Source : Professions culturelles et emploi – Chiffres Clés 2012, Statistiques de la Culture – Ministère de la culture et de la communication)

En 2008, les collectivités territoriales (y compris DOM-TOM) ont employé 78 800 personnes dans la filière culturelle. Ces emplois représentent 4,1% des effectifs territoriaux (hors emplois aidés).

En Basse-Normandie, 1 680 emplois constituent la filière culturelle et représentent 3,8% des effectifs de la fonction publique territoriale bas-normande. Ces effectifs s'organisent autour de onze cadres d'emplois répartis dans deux grands domaines : patrimoine et bibliothèques d'une part, domaine artistique d'autre part.

Les emplois de la filière culturelle des collectivités territoriales en Basse-Normandie

Cadres d'emplois	Effectifs	%
Adjoints du patrimoine (cat. C)	586	35%
Assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques (cat. B)	148	9%
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (cat. B)	86	5%
Attachés de conservation du patrimoine (cat. A)	74	4%
Bibliothécaires (cat. A)	43	3%
Conservateurs du patrimoine (cat. A)	23	1%
Conservateurs des bibliothèques (cat. A)	16	1%
Domaine Patrimoine et Bibliothèque	976	58%
Assistants d'enseignement artistique (cat. B)	270	16%
Assistants spécialisés d'enseignement artistique (cat. B)	254	15%
Professeur d'enseignement artistique (cat. A)	171	10%
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique (cat. A)	9	1%
Domaine Artistique	704	42%
EMPLOIS DE LA FILIERE CULTURELLE TERRITORIALE – BASSE-NORMANDIE	1680	100%

Source : Insee/DEPS – données 31/12/2008



L'EMPLOI DANS LE SPECTACLE EN BASSE-NORMANDIE

En 2009, plus de 8 700 salariés intermittents et permanents ont travaillé au moins une heure dans le domaine du spectacle, que ce soit dans une entreprise du spectacle ou non (ex. : manifestations occasionnelles organisées par des entreprises qui ne sont pas du secteur du spectacle). Les entreprises du spectacle vivant et de l'audiovisuel ont, pour leur part, fait travailler plus de 5 000 salariés.

(source : Audiens/Deps)

Chiffres clés de l'intermittence en Basse-Normandie (2007)

Plus de 1 400 intermittents résidant en Basse-Normandie (soit 2% des intermittents France hors Ile de France)

254 employeurs du spectacle implantés en région (hors employeurs occasionnels)

Volume annuel de travail : 66 000 jours

Masse salariale : 11 millions d'euros

(source : Caisse des congés spectacles/Cespra/Deps)



Les métiers culturels en Basse-Normandie

PCS	Les Professions culturelles *	Effectifs	Part en %
354B	Artistes de la musique et du chant	389	5%
354C	Artistes dramatiques	291	4%
354D	Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	178	2%
	Professions de l'audiovisuel et du spectacle : Artistes de spectacles	858	11%
227A	Indépendants gestionnaires de spectacles ou de services récréatifs	223	3%
353B	Directeurs, resp. de programmation et de prod. de l'audiovisuel et des spectacles	252	3%
353C	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation, l'audiovisuel et des spectacles	226	3%
465B	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels	605	8%
637C	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et de l'audiovisuel	191	3%
	Prof. de l'audiovisuel et du spectacle : Cadres, techniciens, ouvriers des spectacles	1 497	20%
214E	Artisans d'art	256	3%
354A	Artistes plasticiens	553	7%
465A	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)	1 021	14%
465C	Photographes	250	3%
637B	Ouvriers d'art	207	3%
	Professions des arts plastiques et des métiers d'art	2 287	30%
352A	Journalistes et rédacteurs en chef	605	8%
352B	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	116	2%
353A	Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition (littéraire, musicale, audiovisuelle, multimédia)	56	1%
	Professions littéraires	777	10%
351A	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique	330	4%
372F	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	27	0%
425A	Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) (dont les bibliothécaires adjoints, documentalistes)	120	2%
	Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	477	6%
354G	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	932	12%
464B	Traducteurs et interprètes	209	3%
312F	Architectes libéraux	390	5%
382B	Architectes salariés	94	1%
	Architectes	484	6%
	Ens. des actifs exerçant une profession culturelle	7 522	100%

* Champ défini par le DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques) du Ministère de la culture et de la communication, sur la base de la nomenclature PCS 2003 (source : Insee – Recensement de la population 2008)

Les établissements culturels en Basse-normandie

NAF	Les Activités culturelles *	Effectifs	Part en %
90.01Z	arts du spectacle vivant	261	10%
90.02Z	activités de soutien au spectacle vivant	102	4%
90.04Z	gestion de salles de spectacles	31	1%
	Spectacle vivant : 394 établissements	394	15%
59.20Z	édition d'enregistrements sonores	32	1%
60.10Z	édition et diffusion de programmes radio	22	1%
59.11A	production de films et de programmes pour la télévision	15	1%
59.11B	production de films institutionnels et publicitaires	36	1%
59.11C	production de films pour le cinéma	18	1%
59.12Z	post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de TV	11	0%
59.13A	distribution de films cinématographiques	5	0%
59.13B	édition et distribution vidéo	14	1%
59.14Z	projection de films cinématographiques	61	2%
60.20A	édition de chaînes généralistes	6	0%
60.20B	édition de chaînes thématiques	5	0%
	Audiovisuel : 217 établissements	217	9%
90.03A	création artistique relevant des arts plastiques	162	6%
90.03B	autre création artistique	222	9%
74.20Z	activités photographiques	212	8%
74.10Z	activités spécialisées de design	180	7%
	Arts visuels : 776 établissements	776	30%
71.11Z	activités d'architecture	419	16%
	Architecture : 419 établissements	419	16%
91.01Z	gestion des bibliothèques	35	1%
91.02Z	gestion des musées	32	1%
91.03Z	gestion des monuments historiques et des attractions touristiques similaires	59	2%
	Conservation du patrimoine : 126 établissements	126	5%
58.11Z	édition de livres	51	2%
58.19Z	autres activités d'édition	24	1%
74.30Z	traduction et interprétation	166	7%
	Edition et librairie (hors enregistrements sonores), traduction et interprétation : 241 établissements	241	9%
63.91Z	activités des agences de presse	68	3%
58.13Z	édition de journaux	38	1%
58.14Z	édition de revues et périodiques	54	2%
	Presse : 160 établissements	160	6%
85.52Z	enseignement culturel (hors enseignement débouchant sur un diplôme professionnel)	214	8%
	Enseignement culturel : 214 établissements	214	8%
	Total	2.547	100%

* Champ défini par le DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques) du Ministère de la culture et de la communication, sur la base de la nomenclature NAF 2008 (source : INSEE – REE2010)



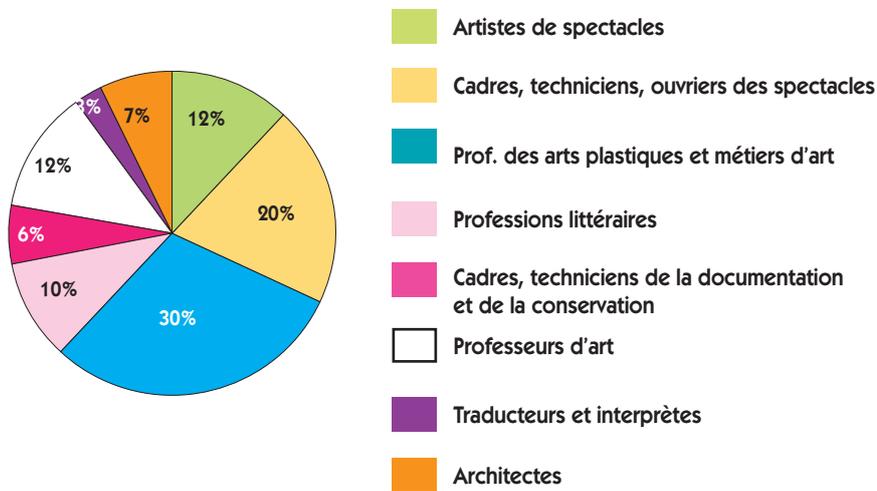
7 522 ACTIFS

DANS LES METIERS DE LA CULTURE

Les professions culturelles sont exercées par 1,3% des actifs bas-normands.

La région accueille 2,5% des actifs qui exercent une profession culturelle en France (hors Ile de France)

Les familles de métiers culturels



Où travaillent-ils?

Secteur culturel
46%

Autres secteurs d'activités
54%

Principales activités

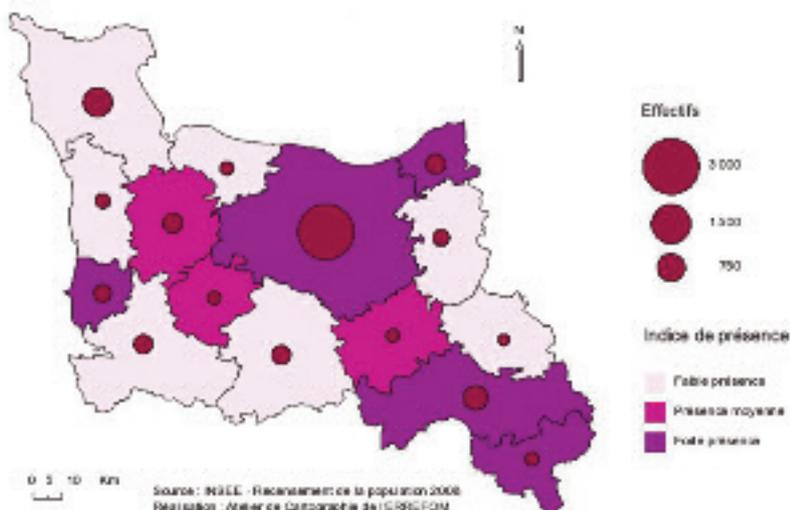
Arts visuels
Spectacle vivant
Audiovisuel
Presse

Principaux domaines et activités

Tertiaire :
Enseignement (hors enseignement culturel)
Activités sportives, récréatives et de loisirs
Administration publique
Etc.
Industrie

Où sont-ils localisés?

Répartition des effectifs et indice de présence des professions culturelles par zone d'emploi



Source des données de cette fiche :
Insee - Recensement de la population 2008

Les actifs dans les métiers de la culture... en chiffres

Hommes
59%

Age moyen
41,7

Moins de 25 ans
6%

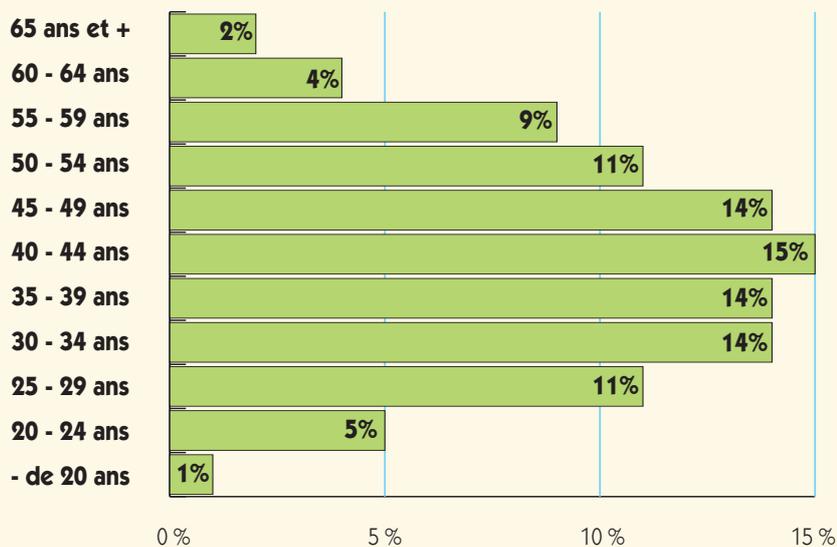
Bac+2 et plus
48%

50 ans et plus
26%

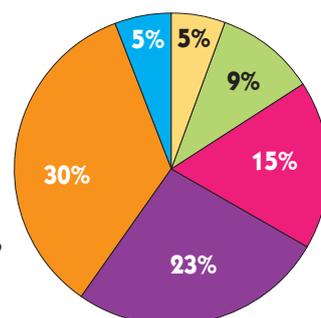
Salariés
66%



Age des actifs exerçant une profession culturelle

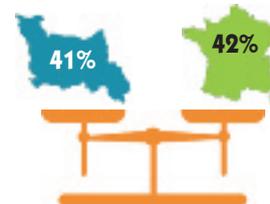


Niveau de formation des actifs exerçant une profession culturelle

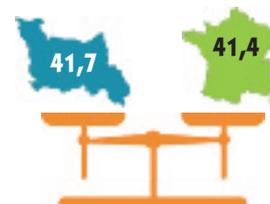


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

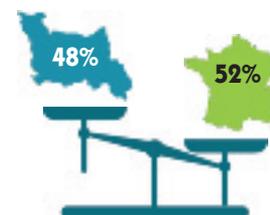
Part des femmes



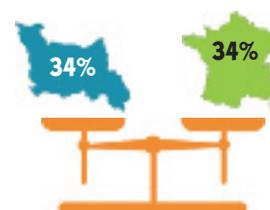
Age moyen



Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés





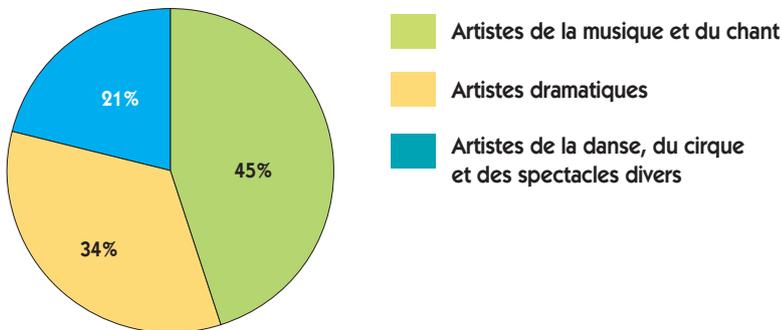
Les professions de l'audiovisuel et du spectacle

860 ARTISTES DE SPECTACLES

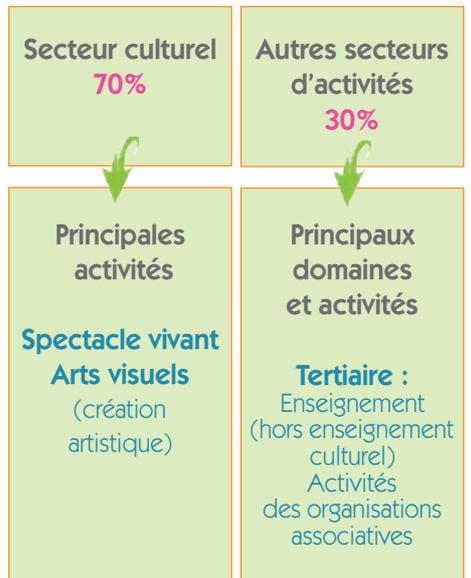
Les artistes de spectacles représentent 11% des actifs qui exercent une profession culturelle en Basse-Normandie

La région accueille 2,1% des artistes de spectacles de France (hors Ile de France)

Les métiers de la famille des Artistes de spectacles

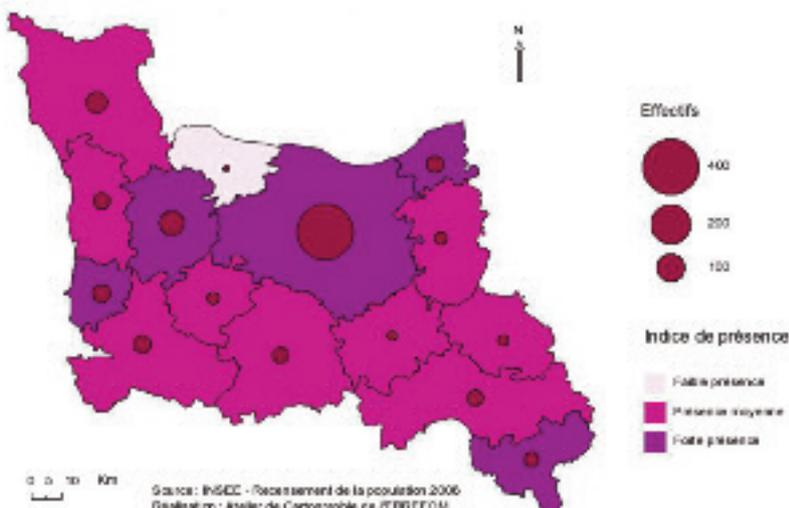


Où travaillent-ils ?



Où sont-ils localisés ?

Répartition des effectifs et indice de présence des artistes de spectacles par zone d'emploi



Source des données de cette fiche : Insee - Recensement de la population 2008

Les artistes de spectacles... en chiffres

Hommes
65%

Age moyen
39,7

Moins de 25 ans
7%

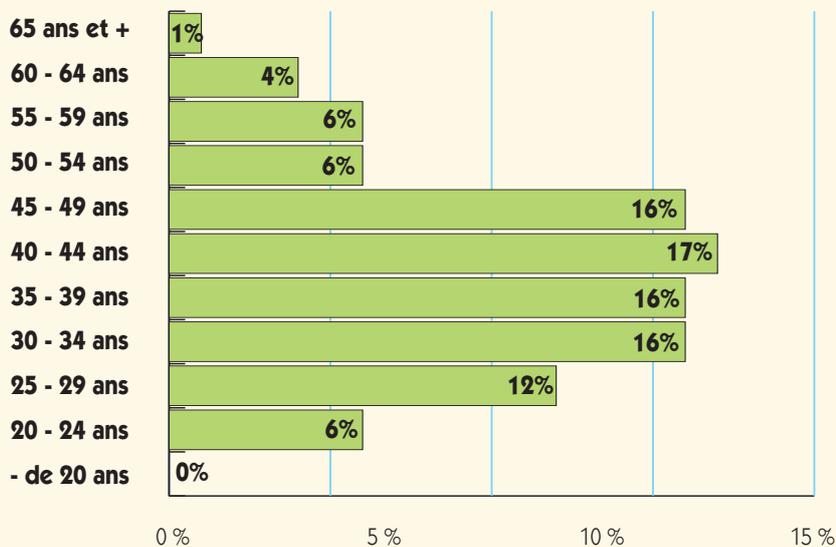
Bac+2 et plus
42%

50 ans et plus
17%

Salariés
79%

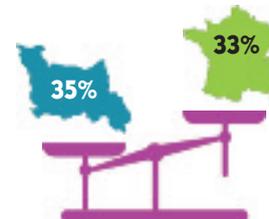


Age des artistes de spectacles

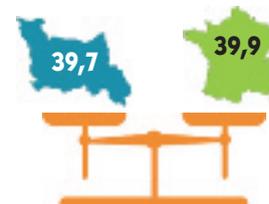


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

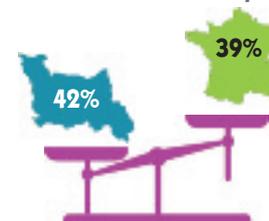
Part des femmes



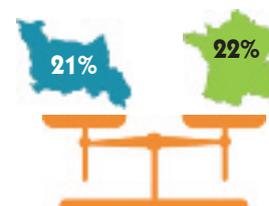
Age moyen



Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés



Niveau de formation des artistes de spectacles

Sans diplôme - 4 %

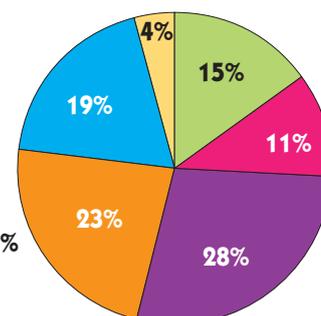
Certificat d'études primaires/BEPC/Brevet - 15 %

CAP/BEP - 11 %

BAC/BP - 28 %

BAC+2 - 23 %

>BAC+2 - 19 %





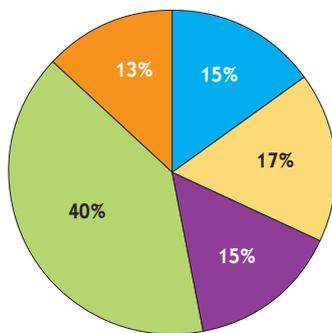
Les professions de l'audiovisuel et du spectacle

1.500 CADRES, TECHNICIENS ET OUVRIERS DES SPECTACLES

Les cadres, techniciens et ouvriers des spectacles représentent 20% des actifs qui exercent une profession culturelle en Basse-Normandie

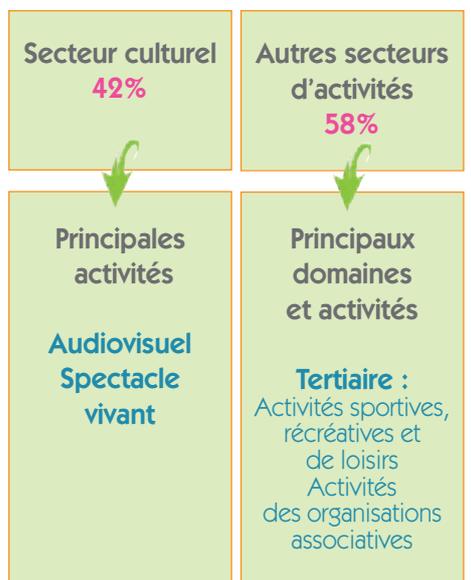
La région accueille 2,8% des cadres, techniciens et ouvriers des spectacles de France (hors Ile de France)

Les métiers de la famille des des cadres, techniciens et ouvriers des spectacles



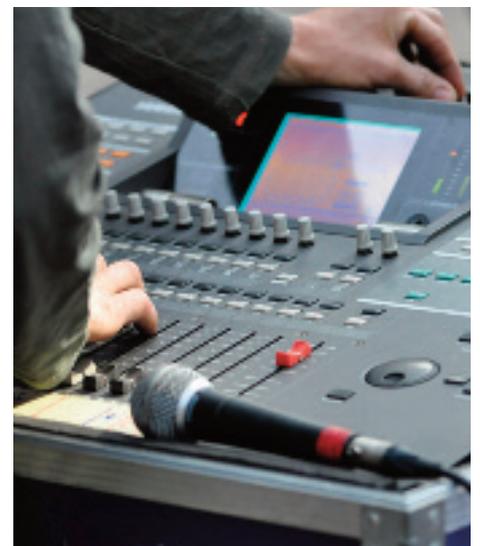
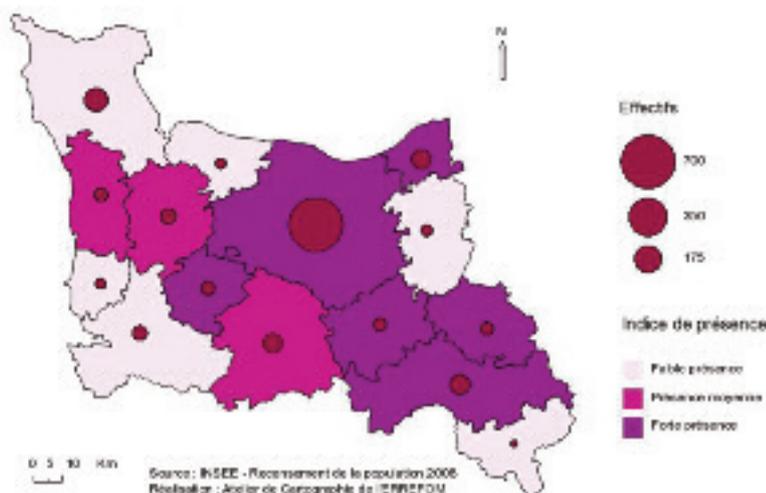
- Indépendants gestionnaires de spectacles ou de services récréatifs
- Dir., resp. de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
- Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
- Assistants techniques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
- Ouvriers et techniciens de l'audiovisuel et des spectacles

Où travaillent-ils ?



Où sont-ils localisés ?

Répartition des effectifs et indice de présence des cadres, techniciens et ouvriers des spectacles par zone d'emploi



Source des données de cette fiche : Insee - Recensement de la population 2008

Les cadres, techniciens et ouvriers des spectacles... en chiffres

Hommes
73%

Age moyen
40

Moins de 25 ans
8%

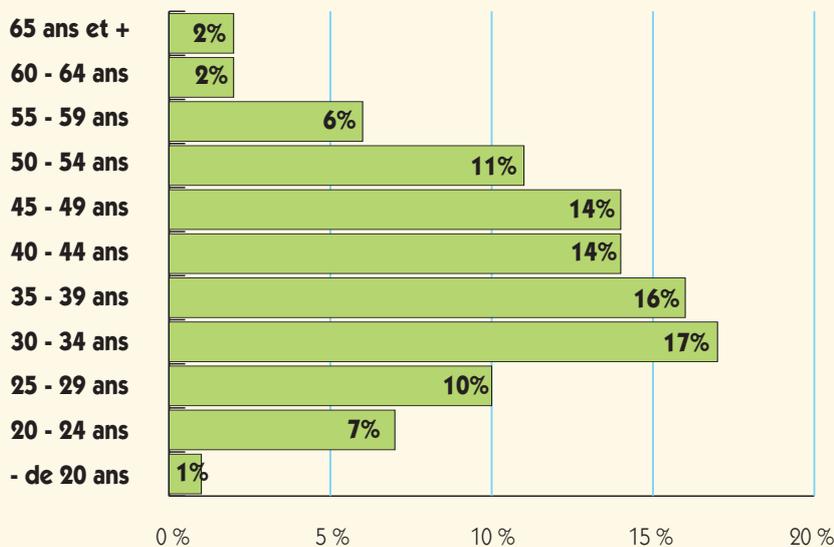
Bac+2 et plus
37%

50 ans et plus
21%

Salariés
80%

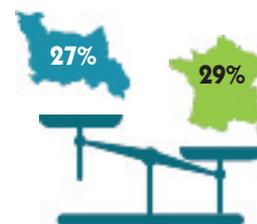


Age des cadres, techniciens et ouvriers des spectacles

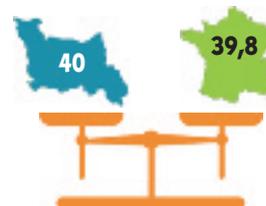


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

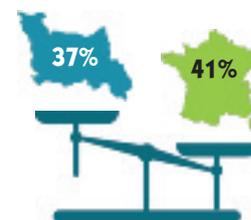
Part des femmes



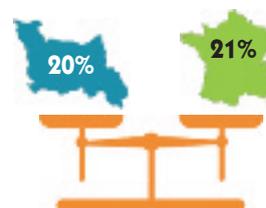
Age moyen



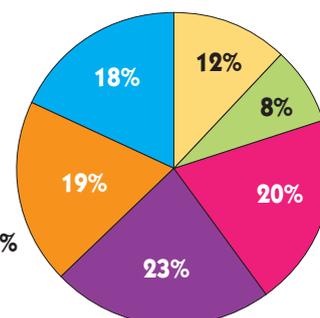
Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés



Niveau de formation des cadres, techniciens et ouvriers des spectacles



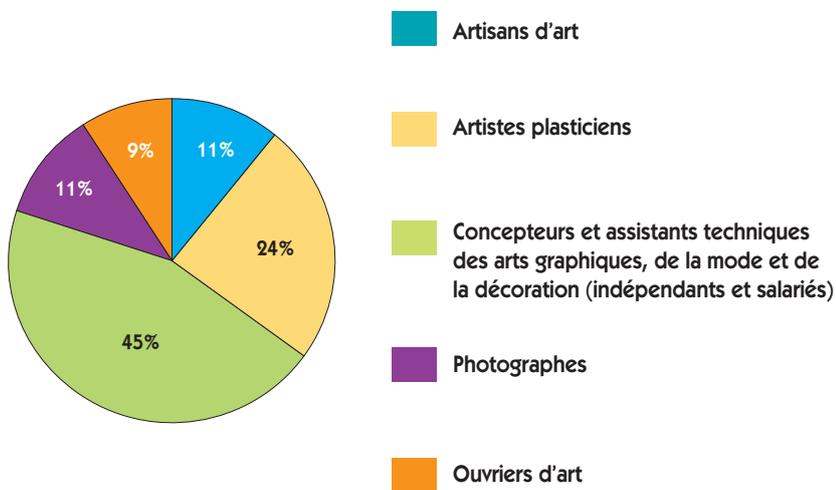


2.300 PROFESSIONNELS DES ARTS PLASTIQUES ET DES METIERS D'ART

Les professions des arts plastiques et des métiers d'art représentent 30% des actifs qui exercent une profession culturelle en Basse-Normandie

La région accueille 2,4% des professions des arts plastiques et des métiers d'art de France (hors Ile de France)

Les métiers de la famille Professions des arts plastiques et des métiers d'art



Où travaillent-ils?

Secteur culturel
34%

Autres secteurs d'activités
66%

Principales activités

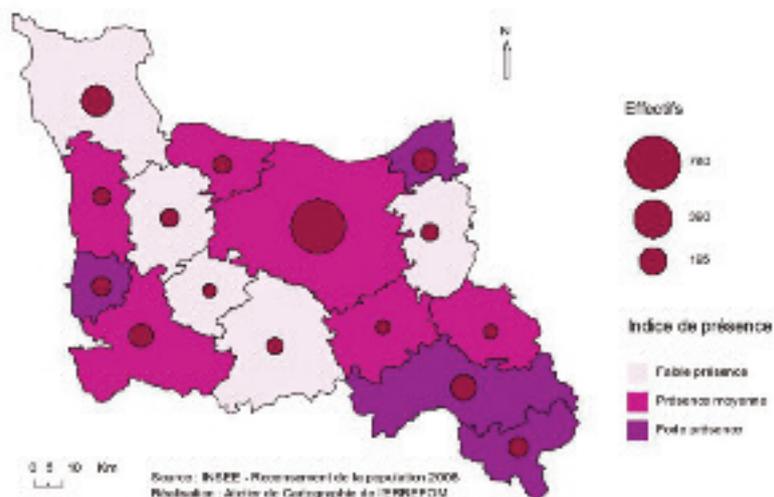
Arts visuels

Principaux domaines et activités

Dans de multiples activités du **Tertiaire** (Commerce de détail – Publicité et études de marchés – Activités associatives...)
Et dans **l'Industrie** (surtout Imprimerie et reproduction d'enregistrements)

Où sont-ils localisés?

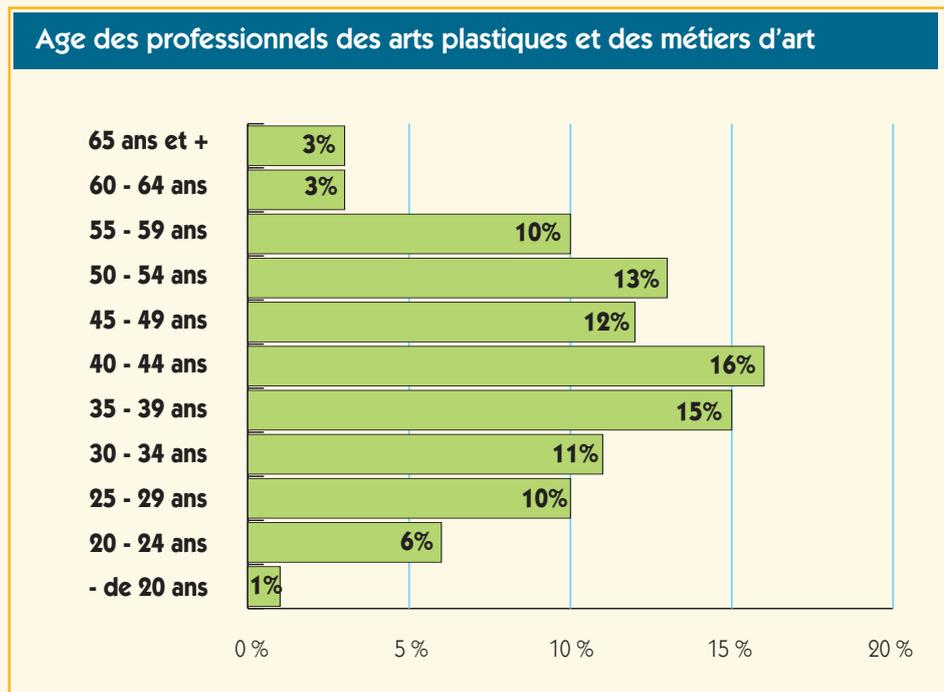
Répartition des effectifs et indice de présence des professionnels des arts plastiques et des métiers d'art par zone d'emploi



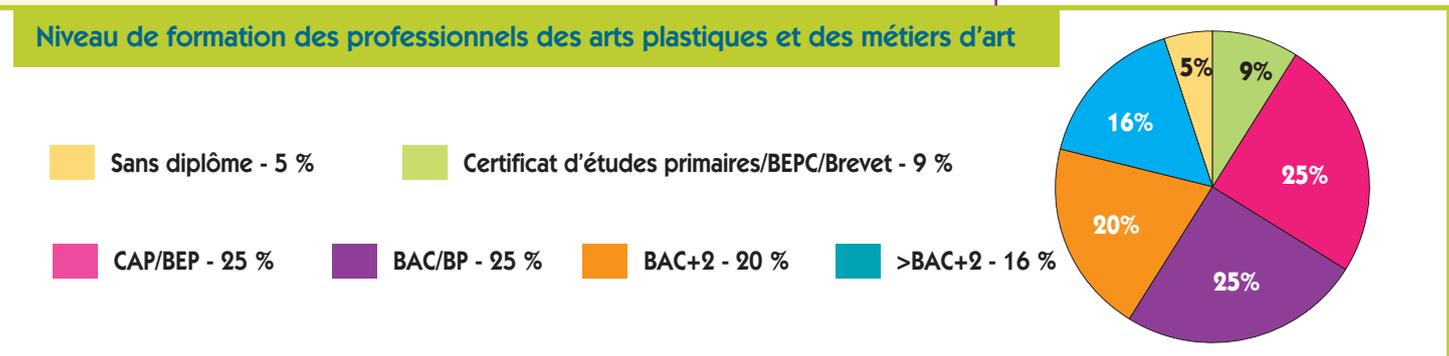
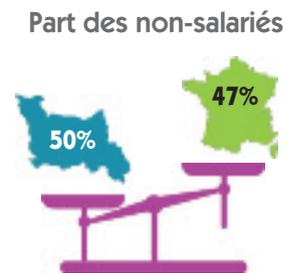
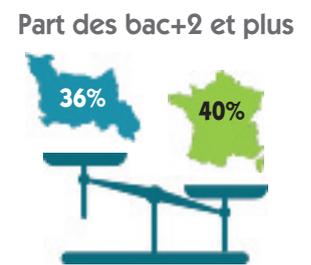
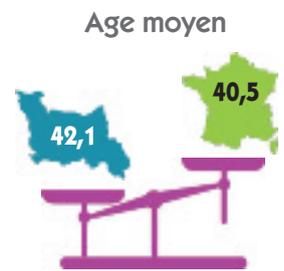
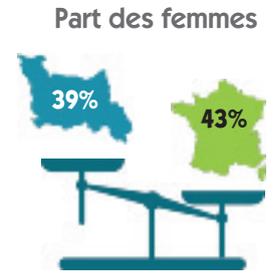
Source des données de cette fiche :
Insee - Recensement de la population 2008

Les professionnels des arts plastiques et des métiers d'art ... en chiffres

Hommes 61%	Age moyen 42,1
Moins de 25 ans 7%	Bac+2 et plus 36%
50 ans et plus 29%	Salariés 50%



Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)





780 ACTIFS EXERCANT UNE PROFESSION LITTÉRAIRE

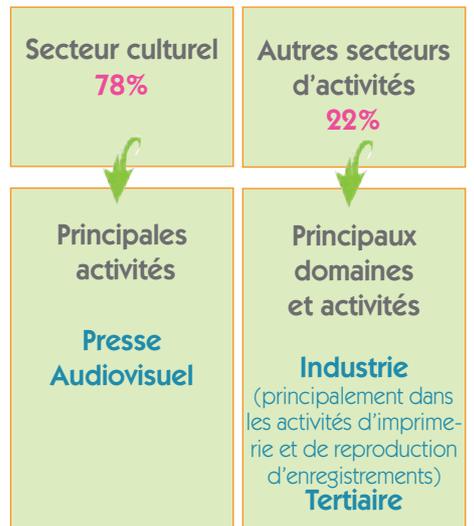
Les actifs exerçant une profession littéraire représentent 10% des actifs dans les métiers de la culture en Basse-Normandie

La région accueille 2,7% des professions littéraires de France (hors Ile de France)

Les métiers de la famille Professions littéraires

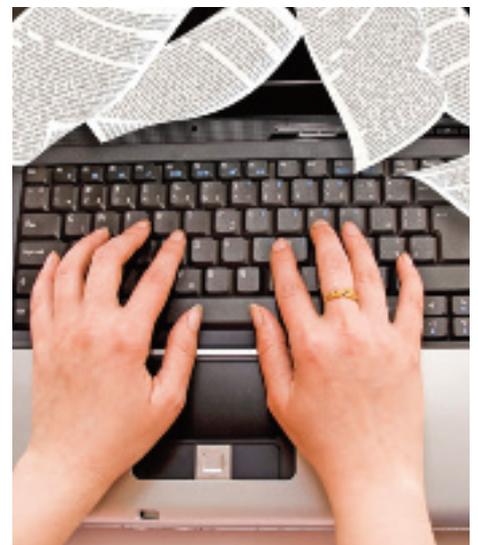
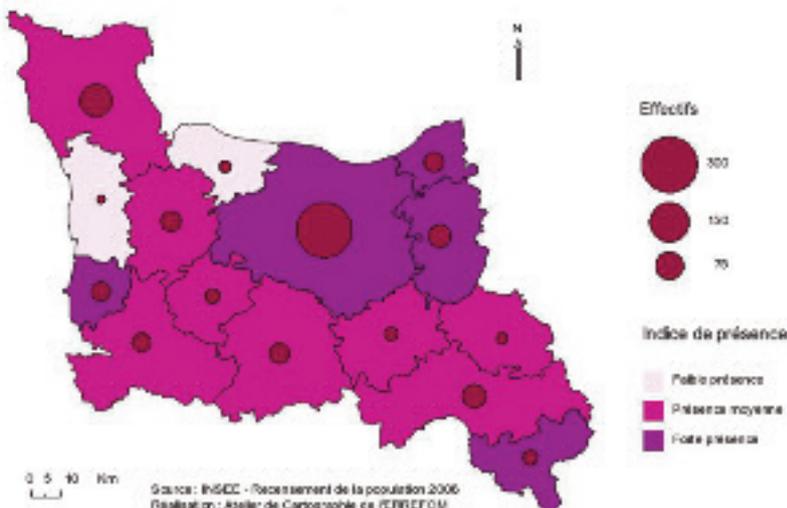


Où travaillent-ils?



Où sont-ils localisés?

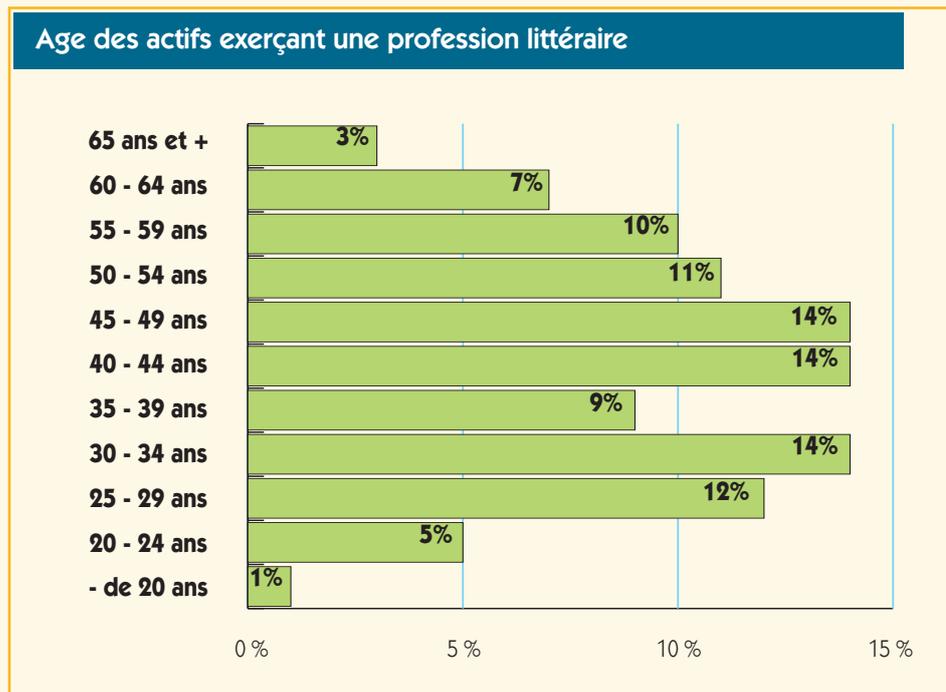
Répartition des effectifs et indice de présence des professions littéraires par zone d'emploi



Source des données de cette fiche :
Insee - Recensement de la population 2008

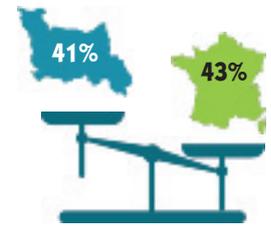
Les actifs exerçant une profession littéraire ... en chiffres

Hommes 59%	Age moyen 42,6
Moins de 25 ans 6%	Bac+2 et plus 60%
50 ans et plus 31%	Salariés 68%

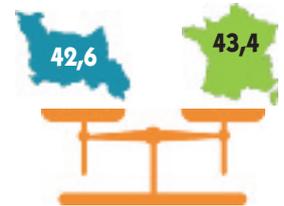


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

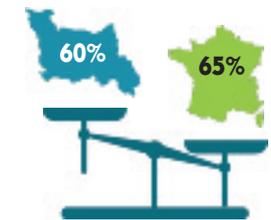
Part des femmes



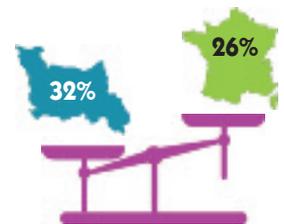
Age moyen



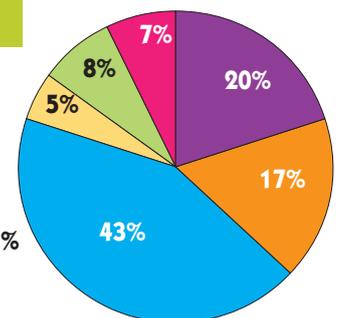
Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés



Niveau de formation des professions littéraires



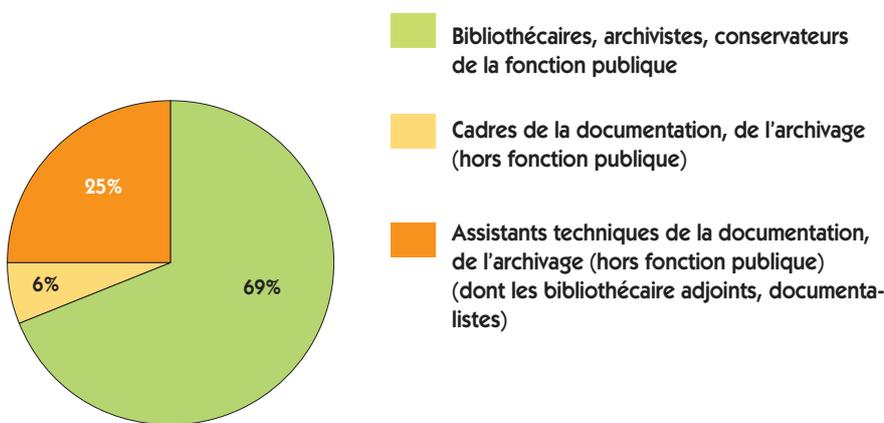


480 CADRES ET TECHNICIENS DE LA DOCUMENTATION ET DE LA CONSERVATION

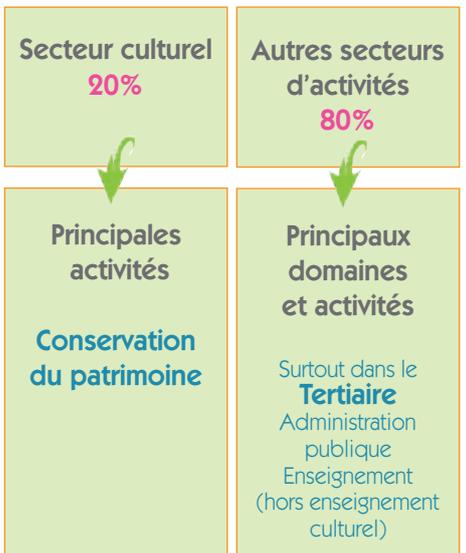
Les cadres et techniciens de la documentation et de la conservation représentent 6% des actifs qui exercent une profession culturelle en Basse-Normandie

La région accueille 2,9% des cadres et techniciens de la documentation et de la conservation de France (hors Ile de France)

Les métiers de la famille des cadres, techniciens de la doc. et de la conservation

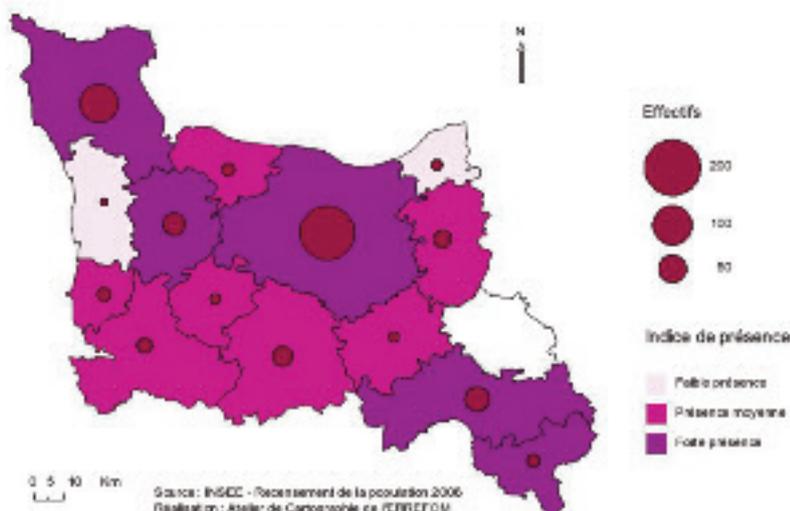


Où travaillent-ils ?



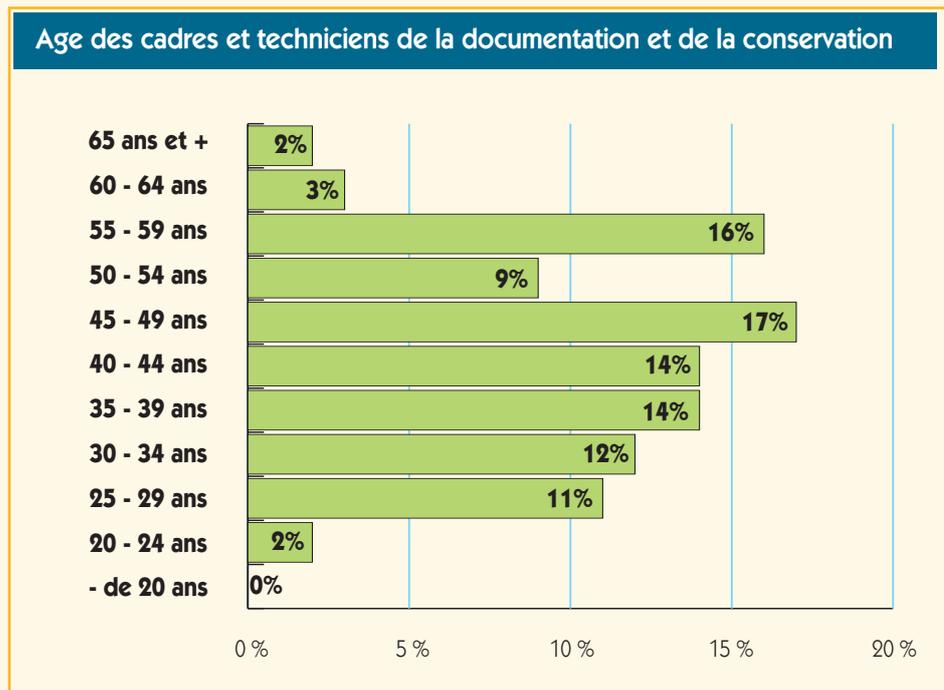
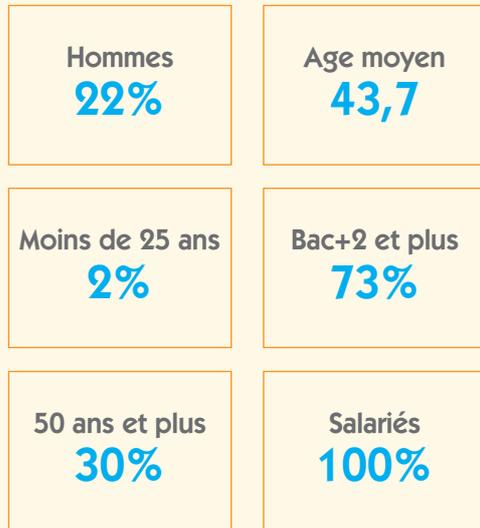
Où sont-ils localisés ?

Répartition des effectifs et indice de présence des cadres et techniciens de la documentation et de la conservation par zone d'emploi



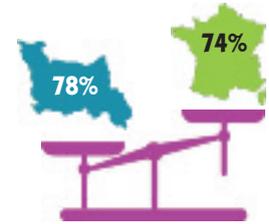
Source des données de cette fiche : Insee - Recensement de la population 2008

Les cadres et techniciens de la documentation et de la conservation ... en chiffres

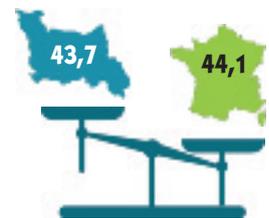


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

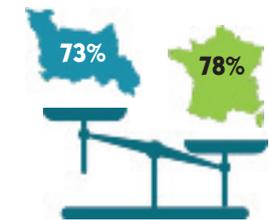
Part des femmes



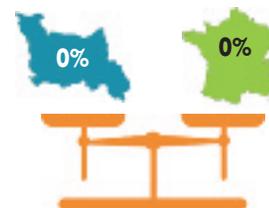
Age moyen



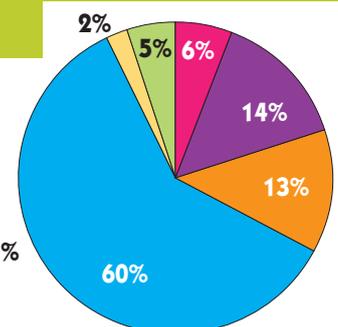
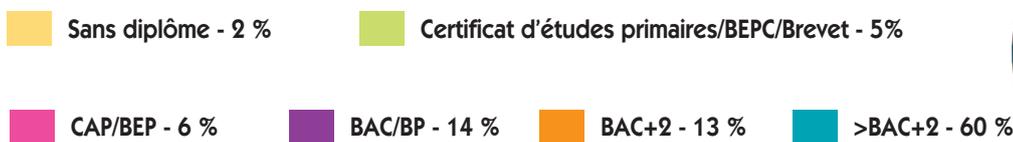
Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés



Niveau de formation des cadres et techniciens de la documentation et de la conservation





930 PROFESSEURS D'ART

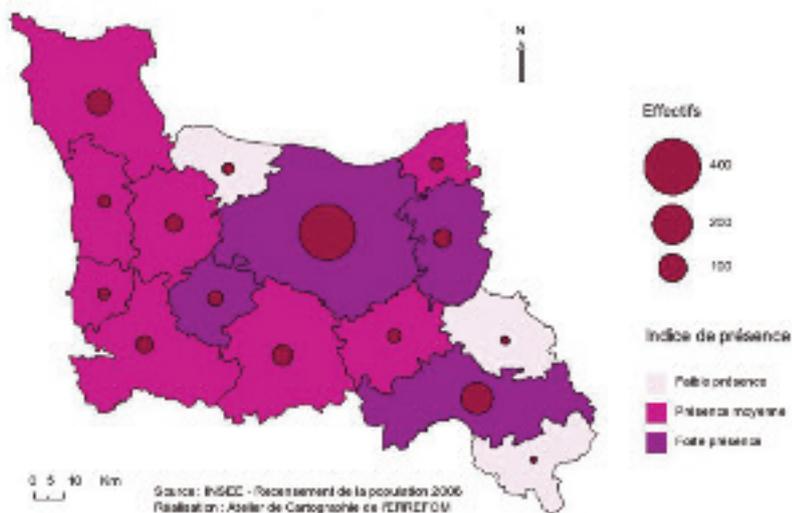
Il s'agit ici des professeurs d'art exerçant hors éts scolaires

Les professeurs d'art représentent 12% des actifs exerçant une profession culturelle en Basse-Normandie

La région accueille 2,9% des professeurs d'art de France (hors Ile de France)

Où sont-ils localisés?

Répartition des effectifs et indice de présence des professeurs d'art par zone d'emploi



Où travaillent-ils?

Secteur culturel
26%

Autres secteurs d'activités
74%

Principales activités

Enseignement culturel
(hors enseignement débouchant sur un diplôme professionnel)
Spectacle vivant

Principaux domaines et activités

Surtout dans le **Tertiaire**
Activités des organisations associatives
Enseignement (hors enseignement culturel)
Administration publique

Source des données de cette fiche :
Insee - Recensement de la population 2008



Les professeurs d'art ... en chiffres

Hommes
38%

Age moyen
41,8

Moins de 25 ans
4%

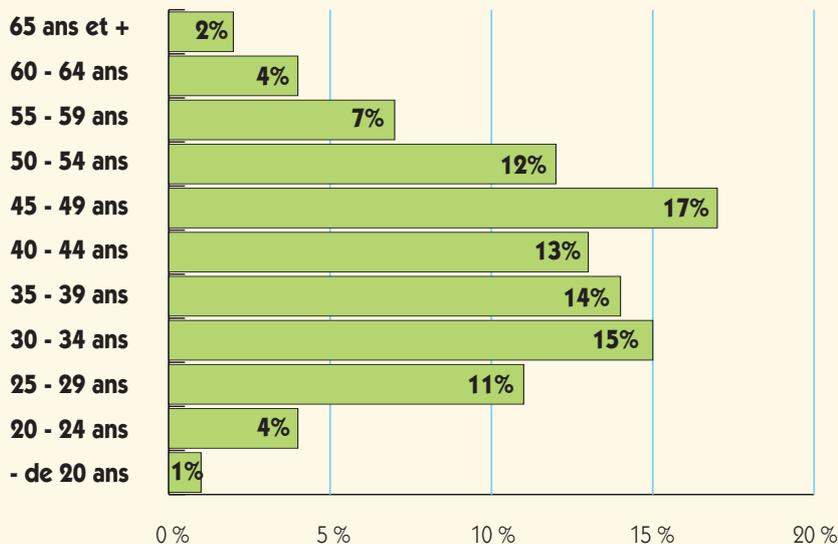
Bac+2 et plus
58%

50 ans et plus
25%

Salariés
83%

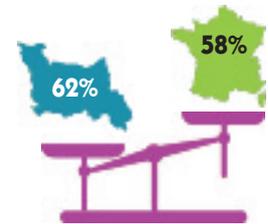


Age des professeurs d'art

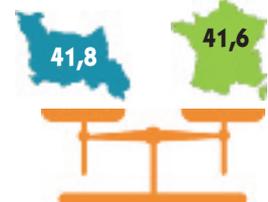


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

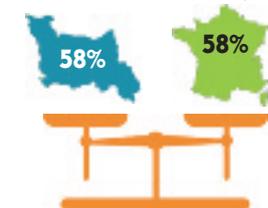
Part des femmes



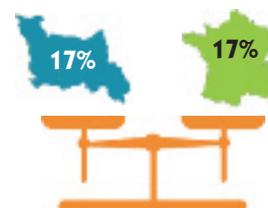
Age moyen



Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés



Niveau de formation des professeurs d'art

Sans diplôme - 3 %

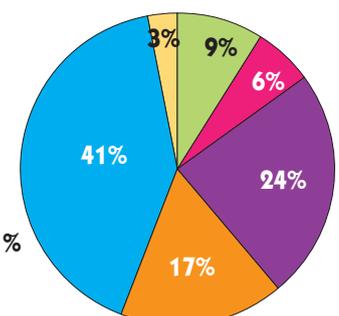
Certificat d'études primaires/BEPC/Brevet - 9%

CAP/BEP - 6 %

BAC/BP - 24 %

BAC+2 - 17 %

>BAC+2 - 41 %





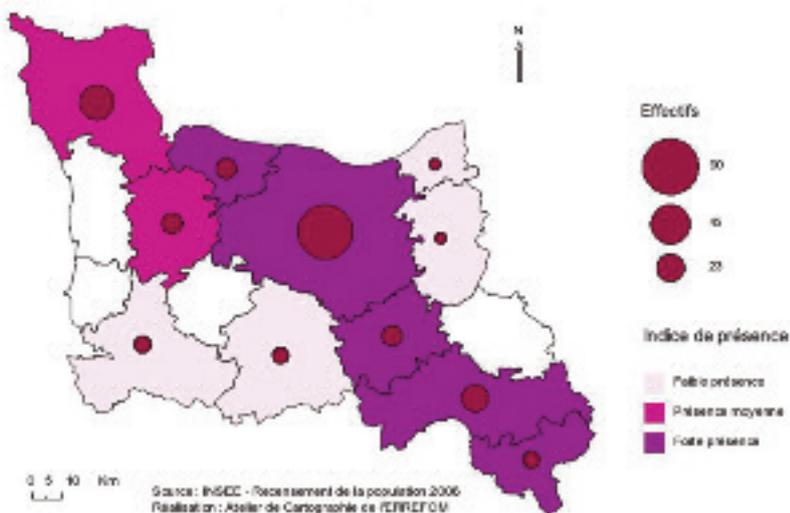
210 TRADUCTEURS ET INTERPRETES

Les traducteurs et interprètes représentent 3% des actifs exerçant une profession culturelle en Basse-Normandie

La région accueille 2,5% des traducteurs et interprètes de France (hors Ile de France)

Où sont-ils localisés?

Répartition des effectifs et indice de présence des traducteurs et interprètes par zone d'emploi



Où travaillent-ils?

Secteur culturel
60%

Autres secteurs d'activités
40%

Principales activités

Traduction et interprétation

Principaux domaines et activités

Surtout dans le **Tertiaire**
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
Activités des organisations associatives

Source des données de cette fiche :
Insee - Recensement de la population 2008



Les traducteurs et interprètes ... en chiffres

Hommes
38%

Age moyen
41,8

Moins de 25 ans
8%

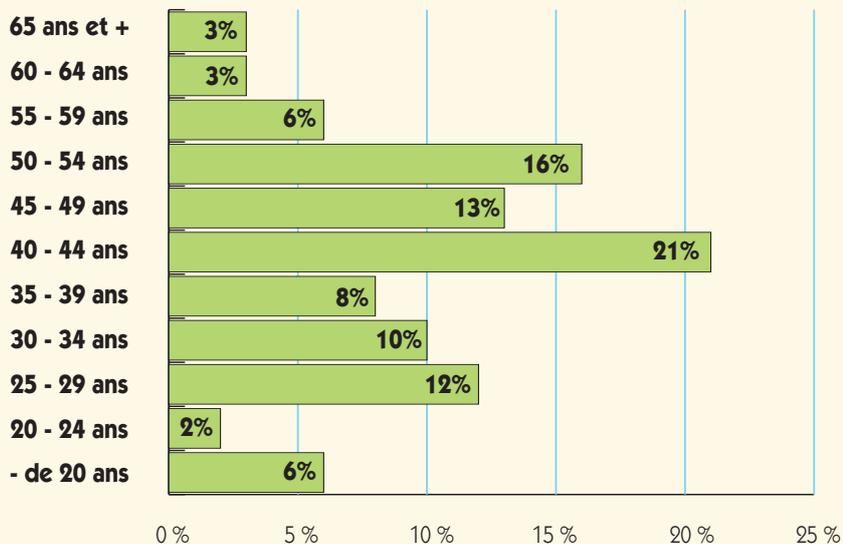
Bac+2 et plus
83%

50 ans et plus
28%

Salariés
29%

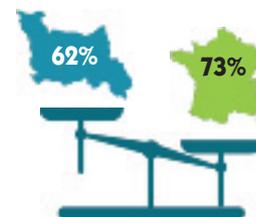


Age des traducteurs et interprètes

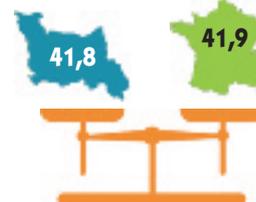


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

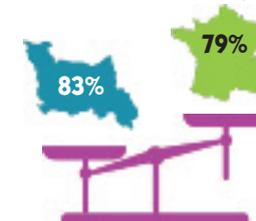
Part des femmes



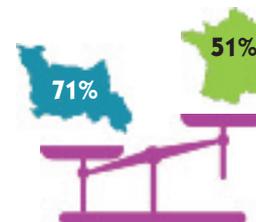
Age moyen



Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés

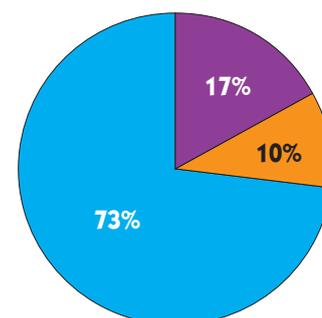


Niveau de formation des traducteurs et interprètes

■ BAC/BP - 17 %

■ BAC+2 - 10 %

■ >BAC+2 - 73 %



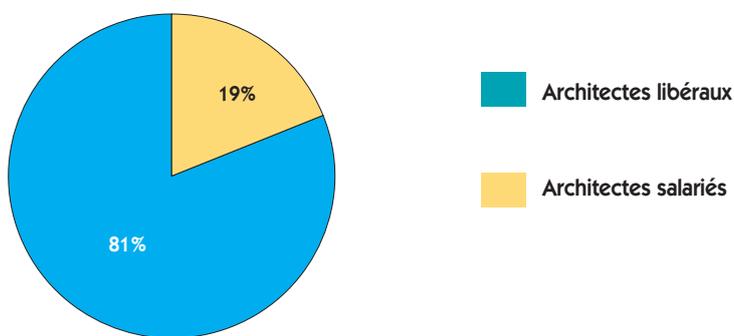


490 ARCHITECTES

Les architectes représentent 6% des actifs exerçant une profession culturelle en Basse-Normandie

La région accueille 1,6% des architectes exerçant en France (hors Ile de France)

Les métiers de la famille des architectes



Où travaillent-ils?

Secteur culturel
66%

Autres secteurs
d'activités
34%

Principales
activités

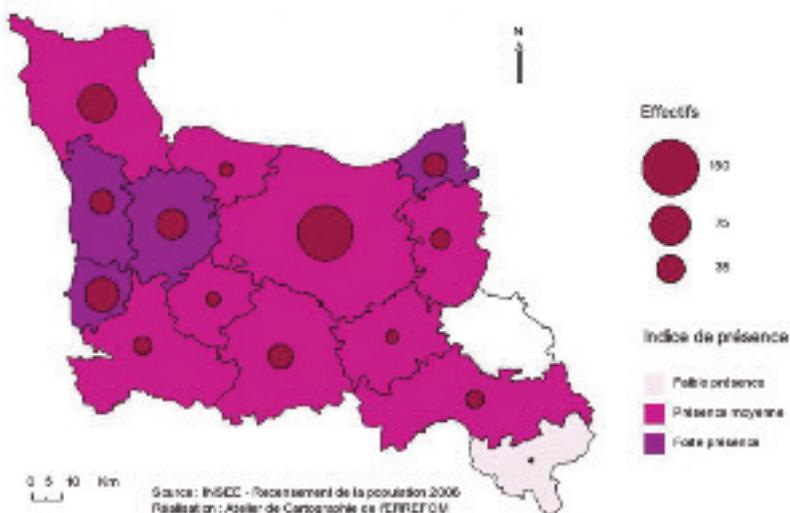
Activités
d'architecture

Principaux
domaines
et activités

Tertiaire
Ingénierie et
études techniques
Construction

Où sont-ils localisés?

Répartition des effectifs et indice de présence
des architectes par zone d'emploi



Source des données de cette fiche :
Insee - Recensement de la population 2008

Les architectes ... en chiffres

Hommes
80%

Age moyen
45,8

Moins de 25 ans
0%

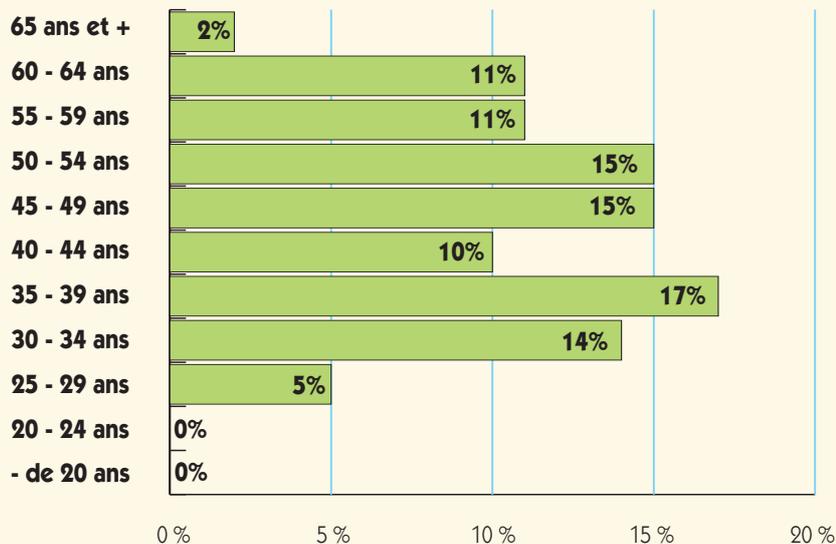
Bac+2 et plus
65%

50 ans et plus
39%

Salariés
19%

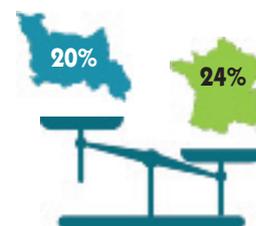


Age des architectes

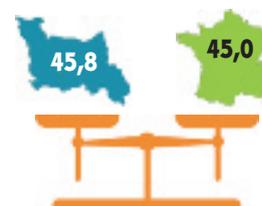


Comparaison Basse-Normandie - France (hors Ile de France)

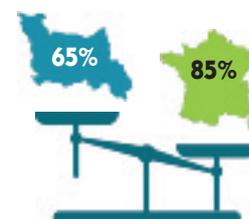
Part des femmes



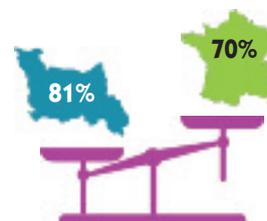
Age moyen



Part des bac+2 et plus



Part des non-salariés



Niveau de formation des architectes

Sans diplôme - 3 %

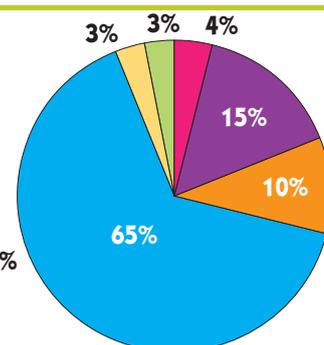
Certificat d'études primaires/BEPC/Brevet - 3 %

CAP/BEP - 4 %

BAC/BP - 15 %

BAC+2 - 10 %

>BAC+2 - 65 %



Panorama

de

L'emploi culturel

en Basse-Normandie



Conception - Analyse - Rédaction :
Hélène RAMMANT - Blaise DUFOUR (ERREFOM)
Edith NAVELLOU - Pascal CAPITAINE (INSEE)

Cartographie :
Brice LOUVEAU (ERREFOM)

Présentation, mise en page :
Nathalie GREMBER (ERREFOM)

Crédit photos :
Région Basse-Normandie
Fotolia



Collaboration ponctuelle de la DRAC de Basse-Normandie

